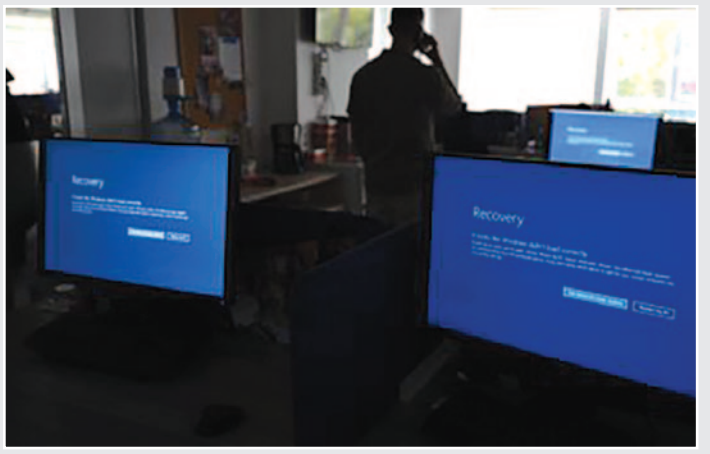


Une panne paralyse des entreprises du monde entier

CHAOS INFORMATIQUE

Page 7

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7940 — SAMEDI 20 JUILLET 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Baccalauréat 2024

Le taux de réussite en hausse

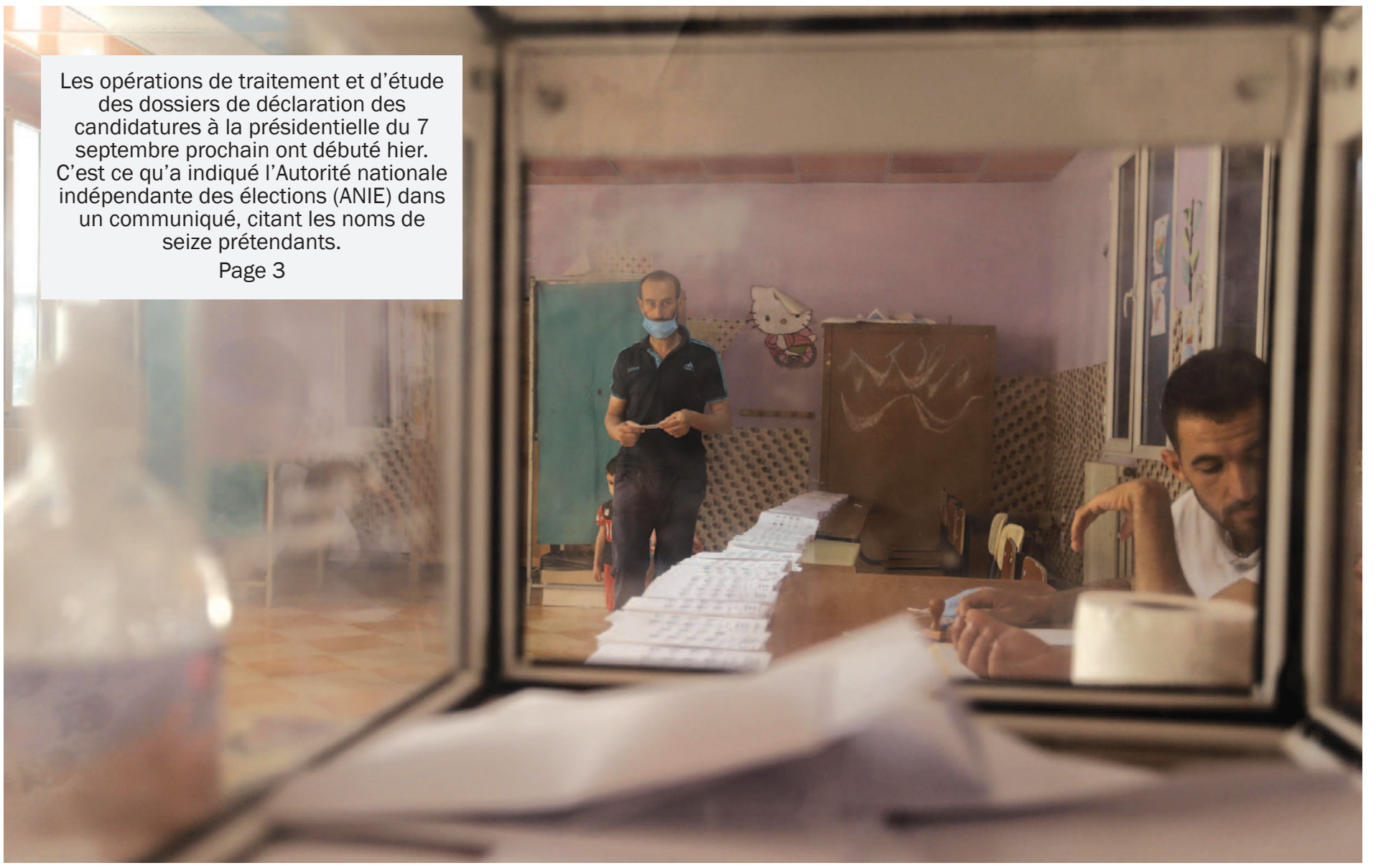
Page 2

Seize candidatures déposées à l'ANIE

PRÉSIDENTIELLE : LES CHOSES SÉRIEUSES COMMENCENT

Les opérations de traitement et d'étude des dossiers de déclaration des candidatures à la présidentielle du 7 septembre prochain ont débuté hier. C'est ce qu'a indiqué l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans un communiqué, citant les noms de seize prétendants.

Page 3



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

LE RÔLE DE L'INNOVATION AGRICOLE

Page 4

FORMATION DES PARAMÉDICAUX

L'innovation pédagogique mise en avant

Page 5

FÊTE DU BIJOU D'ATH-YENNI

DES DITS ET DES NON-DITS

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



Des résultats satisfaisants à Blida et Tipasa

LES CANDIDATS qui attendaient les résultats du bac, avant-hier, étaient stressés. A l'annonce des résultats, des explosions de joie ont marqué les abords des lycées, mais aussi des sanglots et des larmes. Blida et Tipasa ont enregistré un taux de réussite des épreuves du baccalauréat session juin 2024 au-dessus de la moyenne nationale avancée par le ministère de l'Education.
Les résultats ont été jugés satisfaisants par rapport à l'an dernier. L'ensemble des établissements ont enregistré un taux appréciable, notamment au niveau du lycée Mohamed-Belkebir de la ville de Hadjout, à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Tipasa, où Mohamed Amine Mokrane a eu la moyenne la plus élevé au baccalauréat session 2024 à l'échelle nationale et qui est de 19,62. Le taux de réussite de la wilaya de Tipasa est de 58,65 %, avec 6 190 candidats reçus dont 4 181 filles. Parmi eux, 551 lauréats ont eu leur bac entre 16/20 et 19,62/20.
Le lycée Mohamed-Beghdiche de Sidi Amer a eu le meilleur taux de réussite de la wilaya, avec 75,96 %. A Tipasa, 3 284 candidats ont eu leur bac avec mention, dont la mention Excellent (48 élèves), Très bien (503), Bien (898) et Assez bien (1 835).
Concernant les filières, les mathématiques ont raflé la mise avec un taux de 91,80 %, suivi de la filière langues avec 68,84 %. Par ailleurs, dans la wilaya de Blida, cette année, l'honneur et le mérite revient au lycée Ibn Toumert de la ville de Boufarik, qui s'est classé le premier au niveau de la wilaya après que l'élève Hiba-Allah Khadir, âgée de 17 ans, ait décroché le sésame avec une moyenne de 19,3/20 en série mathématiques. A Blida, sur les 11 352 candidats reçus au baccalauréat, 5 650 l'ont eu avec différentes mentions, et la filière des mathématiques a pris le dessus de toutes les filières avec un taux de réussite de 87,93 %. Le bac en poche, les heureux bacheliers vont devoir affronter un nouveau mode d'étude et un cursus universitaire plein de nouveautés.

T. Bouhamidi

BAC 2024

Le taux national de réussite en hausse de 8%

Les candidats au bac 2024 sont fixés sur leur sort. Les résultats de cet examen ont été dévoilés, jeudi, par le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, au cours d'une conférence de presse, peu avant l'affichage des résultats au niveau des établissements.

En progression de plus de 8 %, le taux national de réussite connaît «un bond significatif en la matière», a estimé le ministre de l'Education nationale, sachant que le taux national de réussite de l'année dernière était de 50,60 %. Pour leur part, les syndicats l'ont jugé «inacceptable » à «moyen », sachant que les copies des candidats ont été soumises à une quatrième correction et les barèmes de notation ont été revus dans beaucoup de matières en faveur des candidats.
Le ministre de l'Education nationale s'est montré satisfait du taux de réussite au bac, qui est de 58,28 %, comparativement à celui de 2023, estimé à 50,63 %, considéré comme étant le taux le plus faible depuis la session de 2016. Cette année, la moyenne d'admission n'a pas été revue à la baisse, c'est-à-dire qu'»est considéré lauréat du bac tout candidat ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20», a déclaré M. Belabed, lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce des résultats du bac. «Le taux de réussite au bac 2023 était de 50,61 %. Il y a donc une hausse qualitative de près de 8 % cette année. Cela confirme le travail fourni par la famille de l'éducation nationale. C'est un succès collectif», a-t-il dit. Le constat dressé par le ministre de l'Education nationale n'est pas partagé par le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), qui estime que près de la moitié des candidats au bac ont échoué dans cet examen capital qui ouvre les portes des universités aux lauréats ou leur permet d'accéder aux grandes écoles. Contacté par le Jeune Indépendant, M. Amoura, SG du Satef, a qualifié le taux de réussite au bac d'»inacceptable» et d'»injustifiable», considérant que les sujets d'examen «étaient abordables» et «à la portée d'un élève moyen». Selon lui, rien ne justifie ce taux vu que toutes les facilitations ont été offertes à travers, notamment, les cours particuliers et ceux dispensés sur les différents réseaux sociaux, ainsi que les barèmes de notation en faveur des candidats.
«Il y a un problème et il faut se mettre autour d'une table pour décortiquer les résultats, les analyser filière par filière, matière par matière et en tirer les leçons afin d'aller vers une refonte radicale du système éducatif algérien, dont les examens officiels», a-t-il suggéré. «En vérité, le taux de réussite annoncé ne reflète pas le taux réel. Les barèmes de correction ont été changés dans beaucoup de matières en faveur des candidats. Il faut arrêter ce bricolage. Il y va de l'intérêt du secteur et de nos enfants», a souligné M. Amoura, tout en estimant que le niveau des élèves est «très faible».
M. Amoura a rappelé le travail qui a été fait durant l'année scolaire 2015/2016 sur la réforme du bac, alors que rien n'a été fait sur le terrain. «Jusqu'à quand allons-nous continuer à justifier l'échec ? Si l'on continue ainsi, sans aller tout de suite vers une refonte radicale, on aura les mêmes résultats», a-t-il dénoncé. En matière de chiffres, le premier responsable du secteur de l'éducation a également fait savoir que sur 862 733 candidats scolarisés et libres inscrits, 544 385 candidats ont passé l'examen du baccalauréat cette année, dont 317 258 ont été admis.

LA FILIÈRE DES MATHÉMATIQUES EN TÊTE

Les matheux sont en tête des différentes filières que compte l'enseignement secondaire, la filière des mathématiques ayant décroché le taux de réussite le plus élevé (82,25 %), a révélé M. Belabed, indiquant que le lycée des mathématiques de Kouba (Alger), Mohamed-Mokhbi, a enregistré un taux de réussite exceptionnel de 100 %. D'ailleurs, la meilleure moyenne au niveau national est revenue à un matheux. Mohamed El Amine Mokrane, du lycée Belkebir-Abdelkader (Tipasa), filière mathématiques, avec une moyenne de 19,62.
La seconde place est revenue à Maria Ines Rahab, du lycée Colonel-Lotfi (Oran), filière sciences expérimentales, avec une moyenne de 19,54. De son côté, Oulem Wissal, du lycée les Frères-Achi (Khenchela), est arrivée troisième à l'échelle nationale avec une moyenne de 19,52. Concernant la filière arts, dont l'examen du baccalauréat s'est déroulé pour la première fois en Algérie cette année, le taux de réussite a atteint 79,45 %. Il convient de noter que maintenant que les moyennes ont été révélées, l'étape des choix et de l'inscription va débuter dans quelques jours, et à ce propos, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, avait annoncé une série de mesures visant à assurer le succès de la rentrée universitaire 2024/2025 à travers notamment le renforcement du système numérique d'inscription et la publication d'une circulaire relative à l'orientation des nouveaux bacheliers.

Lynda Louifi

Résultat honorable à plus de 67% à Médéa

PAS MOINS d'une dizaine de candidats au bac session juin 2024 à Médéa ont décroché le sésame avec des moyennes supérieures à 18/20 et un taux global de réussite de 67,05 %, soit un nombre de 7 544 admis sur 11 252 candidats.
Un taux conférant à la wilaya une position honorable dans le classement établi par le ministère de l'Education nationale. La moyenne la plus élevée a été obtenue par Raya Rahmani du lycée Abdelkrim-Fekhar avec 19,26/20 en sciences expérimentales. Une réalisation qui lui a valu les félicitations du wali, Djahid Mous, qui l'a accueillie en compagnie de ses parents et du directeur de l'éducation au siège de la wilaya. Quant à la 2e et à la 3e places, elles sont revenues, respectivement, aux candidats Chehid Djemai du lycée Yahi-Miloud à El-Omaria, avec 19,05, et au candidat Abdennour Saifi du lycée Guettache-Hamoud à El-Azizia, avec 19,02.
Ayant toujours figuré à la tête du classement des établissements par rapport aux résultats obtenus au bac, le lycée Mohamed-Bencheneb a encore une fois confirmé sa position dans le palmarès des meilleurs lycées avec un taux de 88,57 %, talonné de près par le lycée Rabah-Dermouche, à Sedraya, avec 87,95 % et le lycée moudjahid Allam-Abdelkader, à Tablat, avec 87,43 %.
Exprimant sa satisfaction suite aux résultats réalisés au baccalauréat, à travers un communiqué, le wali s'est dit fier «des résultats impressionnants obtenus par mes fils et mes filles à l'examen du baccalauréat. Ce qui dépasse le pourcentage national, la wilaya ayant obtenu un taux de réussite de 67,05 % ».
«Nous sommes très fiers de vous et nous vous envoyons dans les universités pour que vous rejoigniez, à juste titre, l'élite universitaire. Merci pour vos efforts et, à travers vous, les efforts de tous les membres de la famille éducative sans exception. Avec nos meilleurs vœux de réussite à mes enfants qui n'ont pas eu la chance, cette année, de décrocher leur baccalauréat », a-t-il dit.

Nabil B.

Un taux supérieur à la moyenne nationale à Béjaïa

POUR SA PART, la wilaya de Béjaïa a enregistré un taux de réussite au bac de 67,72 %. Les résultats de l'examen donnés par l'office nationale des examens et concours (ONEC) et affichés par la direction de l'éducation n'ont pas révélé le classement de la wilaya à l'échelle nationale. «Le taux de réussite au Bac session 2024 est nettement supérieur à la moyenne nationale avec 10 points», selon la lecture faite par le directeur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa Karim Mohamed Korchi, qui a jugé les résultats satisfaisants. La wilaya de Béjaïa a, en effet, gagné 9 points par rapport aux résultats de l'an dernier qui étaient de 58,08 %, améliorant ainsi ses résultats et se classant parmi les 10 meilleures wilayas à l'échelle nationale. Sur les 13 018 candidats dont 7 908 filles, ayant passé les épreuves du bac, 8 817 sont admis, parmi lesquelles 5 660 filles. Pour rappel, 13096 candidats dont 7944 filles étaient inscrits au départ.
La meilleure moyenne de la wilaya a été obtenue par Meriem Toumi, élève au Lycée Technique d'El-Kseur avec 19,25/20. Il y a lieu de noter que 88 candidats ont eu leur bac avec une moyenne supérieure à 18/20. Par exemple, la candidate Imen Ayad du Lycée Foudhala de Tazmalt a obtenu une excellente moyenne de 18,97/20, talonnée par Djamila Larab du Lycée d'Ighil-Ali avec une moyenne de 18,89/20, Feriel Chaâllal avec 18,66/20 et Dyhia Ben Moussa avec 18,65/20. Plusieurs Lycées ont obtenu d'excellents résultats cette année, dont le Lycée d'Ighil-Ali 97%, le Lycée les 7 martyres de Sidi-Aïch 86,71%, le Lycée Amar Chaâbane d'Aokas 81,31 % et le Lycée d'Akfadou 80%.

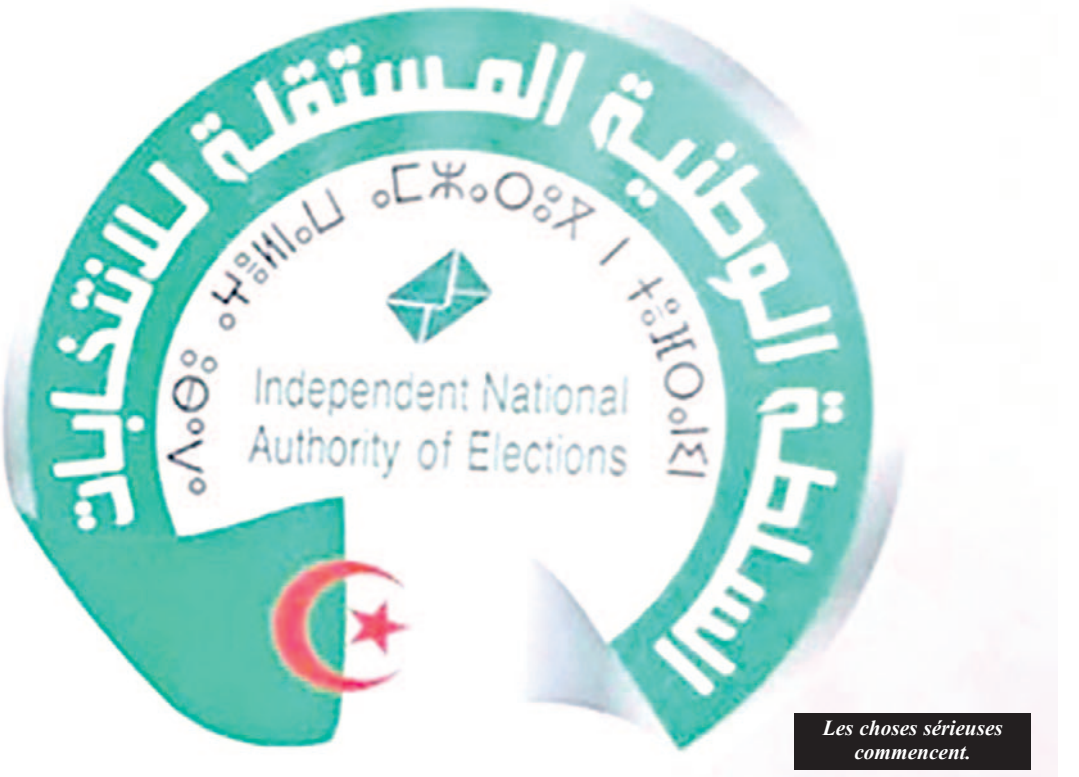
N. Bensalem

PRÉSIDENTIELLE

Seize candidatures déposées à l'ANIE

Les opérations de traitement et d'étude des dossiers de déclaration des candidatures à la présidentielle du 7 septembre prochain ont débuté hier. C'est ce qu'a indiqué l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans un communiqué, citant les noms de seize prétendants.





Les choses sérieuses commencent.

Selon la même source, plusieurs postulants à la candidature ont déposé jeudi soir leurs dossiers, soit le dernier jour du délai accordé par la loi. Parmi ces candidats à la candidature figure, outre le président sortant Abdelmadjid Tebboune, des chefs de partis politiques, mais aussi des personnalités indépendantes.

Il s'agit du président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, du secrétaire général du parti du Rassemblement algérien (RA), Tarek Zeghdoud, du premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, du candidat d'une coalition de partis dite le Groupe stabilité et réforme, Belkacem Sahli, ainsi que de Zoubida Assoul, chef de l'Union pour le changement et le progrès (UCP). Parmi les indépendants, on retrouve El Abadi Bel Abbès, Salem Chaabi, Raouf Aib, Abdelhakim Hamadi, Slimane Bouamrioune, Ahmed Gouraya, Amar Chekar, Kamel Hebal, Saida Neghza et Hichem Baba Ahmed. Le président de la République, prétendant à la candidature, Abdelmadjid Tebboune, a déposé, dans l'après-midi au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), au palais des Nations (Alger), son dossier de déclaration de candidature à la présidentielle.

«Je réitère mes remerciements à tous les partis, organisations et instances qui ont apporté leur soutien à ma candidature, ainsi qu'à l'ensemble des citoyennes et des citoyens qui ont pris la peine de se déplacer dans les communes pour signer les formulaires de souscription «, a déclaré à la presse Abdelmadjid Tebboune, après avoir déposé son dossier, souhaitant que sa «candidature à l'élection présidentielle du 7 septembre soit acceptée par l'ANIE «. Il convient de souligner que l'ANIE avait rappelé que «la déclaration de candidature à la présidence de la République résulte du dépôt d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'ANIE par le candidat lui-même contre remise d'un récépissé», et ce «conformément aux dispositions de l'article 87 de la Constitution et des articles 249, 250, 251 et 253 de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral».

La déclaration de candidature doit comporter les nom, prénom, émargement, profession et adresse de l'intéressé, accompagnée d'un dossier comportant les pièces contenues dans les articles susmentionnés.

Conformément à la loi organique relative au régime électoral, le candidat doit présenter soit une liste comportant, au moins, 600 signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires, réparties, au moins, à travers 29 wilayas, soit une liste comportant 50 000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 29 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1 200.

L'Autorité indépendante statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision dûment motivée, et ce dans un délai maximum de sept jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature.

L'ANIE transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas les 24 heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions. La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé. En cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai maximum de 48 heures qui suivent l'heure de la notification.

La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai maximum de 7 jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante.

Une fois leurs dossiers de candidature validés, les candidats commencent à présenter leurs programmes électoraux au cours de la campagne électorale, qui est déclarée ouverte vingt-trois jours avant la date du scrutin et s'achève trois jours avant la date du scrutin.

Hachemi B.

PARTICIPATION DE L'UA AU SOMMET DU G20

Attaf présente la vision de l'Algérie à Accra

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a mis en avant, hier, à Accra (Ghana), le soutien de l'Algérie à la proposition sur la tenue, en septembre prochain, d'une session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), en vue de la préparation du prochain sommet du G20 et définir les objectifs et les priorités, suite à l'adhésion de l'UA à ce groupe. Dans ce contexte, il a également mis en avant la vision de l'Algérie au mieux des intérêts des pays du continent.

S'exprimant sur la clause relative à la participation de l'Union africaine au G20, lors des travaux de la 45e session du Conseil exécutif de l'UA, M. Attaf a indiqué que «l'adhésion de notre continent au G20 en qualité de membre permanent se veut un acquis précieux et stratégique. Cependant, nous nous sommes contentés, durant tous les mois précédents, de saluer cet acquis sans approfondir la réflexion sur la manière d'en tirer profit pour le mettre au service des priorités et des aspirations de notre continent en matière de croissance et de développement». «Nous avons tranché auparavant la représentativité de l'UA au sein des réunions du G20, à tous niveaux, mais la participation n'est pas un but en soi. C'est dans cette perspective que la délégation (algérienne) estime qu'il existe deux questions essentielles nécessitant un intérêt particulier», a soutenu le ministre, ajoutant que la première question est procédurale d'autant qu'elle concerne «la méthode de préparer les réunions du G20». S'interrogeant sur la partie qui prendra en charge ce volet (Commission, Etats membres ou les deux à la fois), M. Attaf a déclaré : «L'Algérie considère que cette question extrêmement importante, requiert la mobilisation de tous les Etats membres pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour du G20 et prendre, ainsi, des positions unifiées à cet effet». Pour ce faire, ajoute-t-il, «nous soutenons la proposition de tenir, septembre prochain, une session extraordinaire du Conseil exécutif pour préparer le prochain sommet du G20». La deuxième question, poursuit-il, est «objective et essentielle par excellence», car concernant «la définition des objectifs à réaliser dans le cadre de l'adhésion de l'UA au G20 mais aussi la manière d'en tirer profit pour réaliser les priorités stratégiques de notre continent, notamment celles liées à la réforme des institutions financières et monétaires internationales, au traitement structurel de la dette mondiale et au financement international du développement».

En marge de la séance d'ouverture, M. Attaf a eu des rencontres bilatérales avec ses homologues de la République islamique de Mauritanie, de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et de la République du Rwanda. La rencontre de M. Attaf avec son homologue mauritanien, qui préside le Conseil exécutif et dont la pays est président en exercice de l'UA, a permis aux deux parties de se concerter sur les points inscrits à l'ordre du jour, d'examiner les moyens de promouvoir les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères et de passer en revue les derniers développements dans la région sahélo-saharienne», selon le communiqué du MAE.

M. B.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Cap sur l'accompagnement des opérateurs

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a organisé, jeudi dernier, une journée de sensibilisation sur l'exportation destinée aux exportateurs et aux autres intervenants dans cette activité. L'objectif est de mettre en lumière les avantages et les mesures gouvernementales visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures, en offrant un accompagnement aux exportateurs.



Encourager les exportateurs.

Cette réunion s'est déroulée au siège de la CACI, en présence d'un nombre considérable d'opérateurs économiques, y compris les propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) souhaitant se lancer dans le monde de l'exportation et activant dans plusieurs domaines tels que l'agroalimentaire, la chimie, les cosmétiques, l'équipement électrique, les produits agricoles, les appareils électroniques et électroménagers, ainsi que des experts dans les domaines de la logistique, du transport et du consulting.

S'exprimant à cette occasion, le DG de la CACI, Hocine Zaoui, a précisé que cette journée, intitulée «Journée de l'exportation «, s'inscrivait dans le cadre de la poursuite des efforts visant à soutenir l'activité d'exportation à travers l'organisation d'une série de rencontres de sensibilisation au profit des opérateurs économiques concernés par l'exportation.

Après avoir indiqué que «l'exportation est un grand défi», le même intervenant a rappelé que l'Algérie, qui était parmi les grands importateurs de plusieurs produits, tels que les matériaux de construction, les produits alimentaires, le ciment et la céramique, est aujourd'hui l'un des principaux pays exportateurs, d'où l'impératif de préserver ces acquis tout en œuvrant à exporter d'autres produits.

Estimant que «l'objectif d'atteindre un volume d'exportations hors hydrocarbures de 30 milliards de dollars d'ici à 2030 est réalisable, compte tenu des capacités dont dispose l'Algérie», le même responsable a souligné que «la responsabilité de l'opérateur économique consiste à respecter les normes d'exportation, dont la qualité, l'emballage ainsi que sa compétitivité sur les marchés étrangers». M. Zaoui a fait savoir que les différents services de la CACI étaient disposés à écouter les préoccupations des opérateurs économiques et à les accompagner, appelant ces derniers à bénéficier des différentes mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures, ainsi que des décisions prises pour accompagner et encourager les exportateurs. Pour sa part, le directeur de la coopération internationale et du partenariat au niveau de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Kamel Kheffache, a indiqué que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des opérations de sensibilisation et de formation au profit des opérateurs économiques, notamment en matière d'exportation, ajoutant qu'elle était «destinée aux opérateurs exportateurs ainsi qu'aux propriétaires d'entreprises souhaitant se lancer dans le monde de l'exportation».

«Pendant plusieurs années, les exportations hors hydrocarbures en Algérie s'élevaient à près de 2 milliards de dollars, mais après l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion des exportations et la mise en place de plusieurs mesures visant à encourager les opérateurs économiques à exporter, les exportations hors hydrocarbures ont connu un bond significatif, atteignant près de 7 milliards de dollars, avec l'objectif d'atteindre 30 milliards de dollars d'ici à 2030», a-t-il fait savoir.

«Porter le volume des exportations hors hydrocarbures à 30 milliards de dollars à l'horizon 2030 se veut un défi, qui peut être réalisé grâce à plusieurs facteurs, tels que le climat d'affaires qui incite les investisseurs locaux et étrangers à diversifier la production industrielle, agricole et de services».

Il a appelé, à cet égard, les opérateurs économiques à saisir les opportunités disponibles pour se positionner au niveau des marchés extérieurs, notamment à la faveur des facilités accordées par les pouvoirs publics pour les accompagner et les encourager, y compris celles données dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) relatives à la contribution aux coûts d'exportation, en sus des facilitations fiscales et douanières.

Hamid B.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le rôle de l'innovation agricole



LA CRÉATION de micro-entreprises agricoles dans le nord du pays, dans les Hauts plateaux et au niveau du barrage vert sera lancée prochainement, selon le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Cherfa, qui a soutenu la nécessité de mettre à contribution les start-ups et l'innovation dans ce domaine. Ces mesures entrent dans le cadre de la continuité de celles prises pour assurer la sécurité alimentaire.

La création de ces entreprises vient dans le sillage des nouvelles orientations du secteur agricole et en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données au cours de la dernière réunion du Conseil des ministres, en vue de créer plus d'emplois et de richesses et de concrétiser la sécurité alimentaire.

C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, le ministre de l'Agriculture, en marge de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya de Guelma. Cherfa a souligné que son secteur prépare, en coordination avec le ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la tenue, au début du mois d'octobre prochain, d'une rencontre nationale avec la participation des jeunes universitaires et porteurs de projets dans le but de cerner et d'identifier les moyens à mettre en place pour la création de micro-entreprises agricoles dans le Nord et dans les Hauts-Plateaux, notamment au niveau du barrage vert.

Le ministre a rappelé à ce propos que son secteur travaille actuellement avec des start-ups s'intéressant aux techniques d'irrigation et de surveillance, soulignant que son département veille à accorder davantage de facilités et d'accompagnement aux jeunes dans ce domaine pour exploiter les solutions innovantes des porteurs de projets dans le développement de l'agriculture dans le pays.

Dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, M. Cherfa a inspecté plusieurs projets, a posé la première pierre du projet de réalisation d'un silo à céréales d'une capacité d'un million de quintaux dans la ferme pilote «Mekhanecha Nafaa» dans la commune de Boumahra Ahmed, à environ 10 km à l'est de Guelma.

Il a également inspecté dans la commune de Belkheir, le projet de réalisation d'un silo en acier d'une capacité de 200 000 quintaux dont le taux d'avancement des travaux a atteint 95%.

Rim Boukhari

RENCONTRE ENTRE AOUN ET LA CAP

Une commission conjointe pour l'industrie pharmaceutique

LE MINISTRE de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, jeudi dernier, une délégation de la Confédération algérienne du patronat (CAP) conduite par son président Tahar Bouzid qui lui a présenté les différentes préoccupations liées au secteur, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, Ali Aoun a écouté les différentes préoccupations soulevées portant sur divers domaines du secteur de l'industrie, notamment les textes réglementaires du secteur de l'industrie pharmaceutique, la distinction entre les différentes catégories des fournitures médicales, la nécessité de trouver des solutions appropriées pour s'adapter aux dernières nouveautés, le dossier du foncier industriel et d'autres questions liées au secteur, selon le communiqué du ministère. Le ministre a appelé à «la mise en place d'une commission conjointe entre le secteur de l'industrie et de la production pharmaceutique et la CAP pour prendre en charge toutes les préoccupations des opérateurs économiques et contribuer au renforcement du tissu industriel et à la création de richesses et d'emplois, étant une priorité dans la feuille de route du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique», a ajouté la même source. Par ailleurs, M. Aoun a affirmé que «le secteur de l'industrie et de la production pharmaceutique a connu un saut qualitatif grâce à la nouvelle loi sur l'investissement», soulignant que le ministère entendait «associer tous les acteurs économiques au développement de ce secteur à travers l'échange de vues et de réflexions pour encourager et développer l'industrie dans tous ses domaines».

S. N.

FORMATION DES PARAMÉDICAUX ET DES SAGES-FEMMES

L'innovation pédagogique mise en avant

L'amélioration de la formation des paramédicaux et des sages-femmes passe inéluctablement par l'innovation pédagogique, dans l'objectif d'assurer une prise en charge optimale des patients. C'est ce qu'a indiqué le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi.

Dans son allocution à la journée d'information intitulée «Valorisation et soutien du mécanisme de formation paramédicale et des sages-femmes «, Saïhi a affirmé, jeudi, la nécessité d'accorder une grande importance à la formation continue dans ce domaine, préconisant «une coordination entre les institutions et établissements sanitaires concernés, en prévision de l'organisation de sessions de formation continue pour se mettre au diapason des développements enregistrés dans le secteur de la santé «.

Pour ce faire, le ministre a affirmé l'impératif d'adopter «des méthodes innovantes en matière de formation pour répondre aux besoins et exigences du secteur paramédical et des sages-femmes «, ce qui profitera au secteur de manière générale. Cela conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à faire du patient une priorité stratégique pour le développement du secteur.

Il a conforté ses propos en affirmant que cette volonté a été concrétisée par la réalisation de plus de 600 structures de santé depuis 2020, après la levée du gel sur de nombreux projets. Le ministre a, en outre, souligné que l'objectif de cette rencontre est de mettre en lumière les instituts de formation paramédicale et les efforts considérables déployés par leurs équipes pédagogiques pour fournir aux établissements de santé publics des professionnels de la santé et des sages-femmes performants. Cette stratégie est en concordance avec le plan d'action pour le patient «PAM», visant à améliorer la qualité et l'efficacité des


Abdelhak Saihi.

services hospitaliers répondant aux besoins du secteur de la santé.

Il a aussi tenu à mettre en exergue la nécessité d'aller au-delà de la formation basique sous forme théorique, insistant sur la pratique qui s'élève à 55 % du parcours de formation dans ce domaine. Il a toutefois tenu à assurer que «les étudiants sortants de ces instituts sont en parfaite coordination avec les besoins du système de santé». Le premier responsable du secteur a également expliqué que cette réunion vise à promouvoir le développement et la valorisation des compétences à travers le perfectionnement de la formation initiale et la création de nouvelles offres de formation. Il a notamment cité le domaine de la santé mentale ainsi que celui de la santé maternelle et infantile, à travers 20 instituts de formation paramédicale.

Il a rappelé l'ouverture d'un Institut national de formation des sages-femmes pour la santé publique dans la wilaya d'Adrar pour encadrer les wilayas du sud du pays dans ce domaine, accueillant environ 600 étudiantes cette année, et soutenant la formation des sages-femmes dans les trois instituts régionaux de formation des sages-femmes situés dans les wilayas de Tlemcen, Tizi Ouzou et Annaba. Lors de cette journée, il a été précisé que 47 établissements participent à la formation avec une capacité globale d'accueil de 17 124 places pour l'enseignement pédagogique et 9 708 pour l'hébergement. Au total, 21 749 étudiants paramédicaux sont en formation, incluant 8 042 sages-femmes et 5 900 agents de santé. La rentrée pédagogique de 2024 prévoit l'accueil de 9 000 nouveaux étudiants paramédicaux et 1 520 sages-femmes.

Dans le cadre du renforcement de la formation, plusieurs objectifs ont été tracés pour l'année 2024/2025. Il s'agit notamment de la numérisation et du lancement de nouvelles spécialités dans les soins psychiatriques et obstétricaux. Un plan de développement des compétences sera également élaboré pour permettre aux professionnels de la santé de rester constamment à jour avec les avancées scientifiques et technologiques, et d'adopter les meilleures pratiques dans la prise en charge des malades.

Sihem Bounabi

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS À TIZI OUZOU

Création de six postes avancés

LA LUTTE contre les feux de forêt et la protection de l'environnement et l'écosystème constitue un intérêt majeur an niveau de la wilaya de Tizi Ouzou.

Dans ce sens, les autorités compétentes viennent de créer six nouveaux postes avancés appelés dans le jargon des soldats de feu «les piquets d'incendie «.

Ils sont créés au niveau des communes de Maâtkas, Mekla, Aït-Yahia-Moussa, Iferhounène, Zekri et Béni-Yenni. C'est ce qu'a indiqué la direction de la Protection civile de la wilaya qui a à sa tête le colonel Abdelhakim Chabour. Ce mécanisme a été mis en place avec la coordination des chefs de daïras et des présidents d'APC concerné. Ces postes avancés, considérés comme des unités de proximité, sont dotés de deux engins et 10 agents dont un officier pour leur commandement.

Ils sont installés dans des écoles primaires mises à disposition des intervenants directs sur le terrain par l'APC et servent d'appoint aux 18 unités d'intervention essaimées sur le territoire de la wilaya. Ces unités d'intervention, signale encore la direction de la Protection civile, sont équipés en élément matériel de 46 engins d'incendie, 32 ambulances, 04 bus et 07 véhicules de liaison.

Quant aux moyens humains, les unités peuvent mobiliser 900 agents si les besoins se font ressentir, alors que 300 sont quotidiennement présents et prêts pour toute intervention. A noter aussi qu'en sus de ces importants moyens matériels et humains, la Protection civile de Tizi Ouzou dispose d'une colonne mobile forte de 65 agents et 04 officiers.

«Installée depuis le 01 juillet en cours au niveau l'unité principale, elle constitue un soutien aux différentes unités opérationnelles dans leurs actions de lutte contre les feux de forêt et de récolte « soutient encore la voix émanant des services de la Protection civile.

Mobilisée 24h/24 h et 7 J/7, la colonne mobile a aussi pour mission d'effectuer les différentes interventions de lutte contre les départs de feu se déclenchant dans le territoire de la wilaya et au-delà et même au niveau des wilayas limitrophes avec ses 24 engins tous genres confondus. Notons enfin que la colonne mobile appartenant à la direction de la protection civile de Naâma est stationnée à Tizi-Ouzou depuis le 20 juin de l'année en cours.

Saïd Tissegouine

VIOLENT INCENDIE DE FORÊT À OUZERA

Un avion bombardier à la rescousse

IL AURA fallu la mobilisation d'importants moyens humains et matériels et l'intervention d'un avion bombardier d'eau de type BE 200 de l'ANP pour venir à bout d'un violent incendie qui s'est déclaré mercredi après-midi dans le mont forestier situé au lieudit Zehairia dans la commune de Ouzera, 10 km au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Médéa. Selon les éléments fournis par la Protection civile, la hausse de la température et le sirocco qui a soufflé sans discontinuer sur la région attisant l'incendie qui s'est déclaré dans une exploitation privée et qui s'est rapidement propagé vers la forêt limitrophe composée de broussaille, de maquis et de «diss «, espèces très inflammables.

Pour venir à bout du brasier, la Protection civile a déployé d'importants moyens humains et matériels dont 55 agents pompiers, 10 véhicules relevant des unités de Ben Chicao, Berrouaghia, El Omaria, l'intervention de la colonne mobile de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, des moyens logistiques de la conservation des forêts, de la commune de Ouzera et l'appui aérien d'un avion bombardier de type BE 200 de l'ANP ayant une capacité de 12.000 litres qui, pour les besoins de l'opération, a effectué 7 rotations d'approvisionnement en eau à partir du barrage Ghrib (W. Aïn Defla) pour la maitrise du sinistre. Dans sa déclaration aux médias, le directeur de la Protection civile, Larabi Said, a indiqué que «le feu s'est rapidement propagé et a nécessité l'intervention des moyens opérationnels de l'unité de Ouzera renforcée par la colonne mobile de lutte contre les incendies et le soutien aérien de l'ANP. Nous avons mené une opération de reconnaissance pour déterminer les zones sensibles ou habitées menacées par le feu pour ensuite emprunter les pistes pour le cerner «. Pour le conservateur des forêts, Mohamed Boukerch, l'incendie s'est déclaré à Zehairia, commune d'El Hamdania lieu de départ d'un feu qui a été signalé par un groupe de forestiers qui supervisait au même moment vers 12h des travaux forestiers. Observé par les forestiers, la colonne de fumée se dégageant d'un terrain appartenant à des exploitants privés indiquant un départ de feu qui s'est rapidement propagé à la forêt du domaine de l'Etat.

Nabil B.

PIQÛRES DE SCORPIONS

Appel aux respects des mesures préventives

LA MENACE scorpionique est réelle et doit être prise au sérieux, particulièrement dans les régions du sud et des Hauts-Plateaux durant l'été. C'est ce qu'a affirmé Abderrezak Bouamra, Directeur général de l'Institut nationale de sante publique (INSP), lors d'une rencontre consacré à la situation épidémiologique des envenimations scorpioniques en 2023. Il a soutenu qu'en adoptant des gestes simples de prévention et en réagissant rapidement en cas de piqûre, il est possible de se protéger et de limiter les risques. Il a également expliqué que les scorpions affectionnent tout particulièrement les chaleurs estivales et les zones ombragées. C'est pourquoi, durant cette période, les populations des Hauts-Plateaux et du Sud sont particulièrement exposées à ce risque. «La hausse des cas d'envenimations scorpioniques est une réalité dans ces régions» a relevé M. Bouamra. Pour se prémunir des piqûres de scorpions, il est essentiel de respecter quelques mesures préventives a l'instar de celui fermer hermétiquement les portes et fenêtres pour empêcher les scorpions de pénétrer dans les habitations. Il est également préconisé de vérifier minutieusement l'intérieur des chaussures et des vêtements avant de les porter, car les scorpions peuvent s'y cacher. Dans le même objectif, il est important de secouer vigoureusement les vêtements, la literie et autres objets susceptibles d'abriter des scorpions avant de les utiliser. En cas de piqûre, aller «immédiatement au centre de soins le plus proche «, a insisté M. Bouamra, ajoutant qu'il est fortement déconseillé de s'automédicamenter. Concernant les chiffres, l'INSP a été relevé un seul décès en moins par rapport à l'année dernière (24 morts contre 25), mais une hausse du nombre de victimes de piqûres scorpioniques soit 46 908 cas. La wilaya M'Sila a enregistré le plus grand nombre de cas de piqûres, suivie d'El-Oued, Biskra et Djelfa, alors que les taux d'incidence (par nombre d'habitants) les plus élevés ont été observés à Adrar, El-Bayadh et Ghardaïa.

S. B.

GÉNOCIDE À GAZA

L'armée sioniste intensifie ses attaques meurtrières

L'armée d'occupation sioniste, qui cible délibérément les civils palestiniens, a intensifié les derniers jours ses attaques meurtrières dans la bande de Gaza. L'agression israéliennne barbare viole les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que les lois et conventions internationales. Cette escalade tragique continue de coûter des vies innocentes et ravager l'enclave palestinienne.



Hier matin, une série de frappes aériennes et de bombardements d'artillerie israéliens ont visé plusieurs zones de l'enclave palestinienne, causant la mort de dizaines de civils et entraînant des destructions massives d'infrastructures et d'habitations.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, une frappe aérienne israélienne a tragiquement coûté la vie à huit membres d'une même famille, y compris des enfants, lorsqu'elle a frappé leur domicile situé au centre de Gaza.

Un destin similaire a frappé le camp de réfugiés de Bureij, également dans la région centrale de l'enclave, où six membres de la famille Abu Hasanein ont été tués alors que leur maison était ciblée par des missiles lancés par des avions de guerre israéliens.

Dans la ville de Gaza , deux personnes ont été tuées lorsque des frappes aériennes israéliennes ont ciblé une école abritant des personnes déplacées, tandis que des obus d'artillerie ont touché la partie sud du quartier de Tel Al-Hawa, au sud-ouest de la ville.

Dans l'intervalle, des avions de chasse israéliens ont mené plusieurs frappes aériennes sur la ville d'Al-Qarara, au nord de la ville de Khan Younis, tandis que des tirs d'artillerie ont ciblé plusieurs localités à l'ouest de Rafah.

L'artillerie israélienne a également bombardé les environs du point de passage de Beit Hanoun, la région de Qleibo et la ville de Beit Lahia, dans le nord de Gaza.

À Rafah, dans le sud de l'enclave côtière, des ambulanciers ont transporté, selon Wafa, plusieurs blessés à l'hôpital spécialisé du Koweït après qu'un drone israélien a ciblé un groupe de jeunes Palestiniens avec une bombe dans la région de Shakoush, à l'ouest de la ville.

L'agression israélienne en cours sur la bande de Gaza depuis octobre 2023 a jusqu'à présent entraîné la mort de plus de 38 848 Palestiniens, dont la majorité sont des femmes et des enfants.

L'offensive israélienne a également fait plus de 89 459 blessés, selon les chiffres préliminaires, et des milliers de personnes sont toujours coincées sous les décombres.

La situation dramatique dans la bande de Gaza et la férocité des attaques sionistes ciblant les civils palestiniens, on t'imposer à l'axe de la Résistance d'intervenir dans cette guerre injuste et de former '' un front de soutien''.

De de l'Irak au Yémen et en passant par le Liban, les mouvements de la Résistance ont intensifié leurs attaques contre des cibles militaires et stratégiques israélienne.

LES HOUTHIS REVENDIQUENT UNE OFFENSIVE PAR DRONE»

Les houthis ont revendiqué, hier, une attaque sur Tel-Aviv réalisée grâce à un drone. L'explosion, survenue avant l'aube, a fait au moins un mort et plusieurs blessés, selon les autorités sionistes.

Dans une déclaration faite sur X (anciennement Twitter), le porte-parole militaire des yéménites, Yahya Saree, a précisé : « La force aérienne des drones au sein des forces armées yéménites a mené une opération militaire ciblée, visant un objectif important dans la zone occupée de Jaffa, appelée Tel-Aviv en Israël » .

Aux alentours de quatre heures du matin, les autorités israéliennes avaient rapporté une forte explosion d'origine inconnue dans un bâtiment de Tel-Aviv. Les premiers témoignages faisaient état de dégâts significatifs et de victimes.

Suite à une « enquête préliminaire », l'armée sioniste a rapidement confirmé qu'une cible aérienne avait causé l'explosion, notant qu'aucune alarme n'avait été déclenchée.

Un responsable militaire israélien a déclaré qu'un appareil avait bien été détecté par l'armée sioniste, mais a ajouté que « une erreur humaine » avait empêché le déclenchement des « systèmes d'interception et de défense ».

Cette situation a suscité des critiques acerbes de la part de l'opposition. Yair Lapid, le chef de l'opposition israélienne, a dénoncé cet incident comme la preuve de l'incapacité du gouvernement à garantir la sécurité des citoyens sionistes.

« Ceux qui perdent leur dissuasion au nord et au sud la perdent également au cœur de Tel-Aviv. Il n'y a pas de politique, pas de plans, tout est affaire de relations publiques et de discussions sur eux-mêmes. Ils doivent partir », a-t-il affirmé sur X.

Le bâtiment frappé, est situé pas loin d'un bâtiment annexe de l'ambassade des États-Unis.

Selon une chaîne de télévision arabophone, Al-Arabiya, l'attaque contre l'entité sioniste aurait impliqué quatre drones et un missile balistique. Toujours selon cette source, le missile et trois des drones auraient été abattus par les forces américaines.

Depuis plusieurs mois, les Houthis, en solidarité avec les Palestiniens, mènent des attaques contre la navigation au large du Yémen et ont également tiré à plusieurs reprises des drones et des missiles en direction d'Israël.

Au soutien militaire apporté par l'axe de la Résistance, un travail diplomatique de grand ampleur a été mené par plusieurs pays afin d'imposer un cessez-le-feu à Gaza et traîner les responsables sionistes, ayant ordonné des crimes contre la population palestinienne devant les tribunaux internationaux.

LA CIJ REND UN ''UN AVIS CONSULTATIF'' SUR L'OCCUPATION

D'ailleurs, la Cour internationale de Justice (CIJ), la plus haute instance judiciaire des Nations Unies, s'apprêtait hier en début de soirée à rendre son avis consultatif sur les conséquences juridiques de l'occupation israélienne des territoires palestiniens depuis 1967.

Le juge en chef Nawaf Salam procède à une lecture de son avis consultatif lors d'une séance publique au Palais de la Paix à La Haye, aux Pays-Bas.

La délégation palestinienne à la session comprend l'envoyé spécial du président Mahmoud Abbas pour les relations internationales, Riyad al-Maliki, l'observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, Riyad Mansour, le ministre adjoint des Affaires étrangères, l'ambassadeur Omar Awadallah, l'ambassadeur Ammar Hijazi pour les affaires multilatérales, le représentant de la Palestine auprès des organisations spécialisées de l'ONU à Genève, Ibrahim Khreisheh, l'ambassadeur aux Pays-Bas, Rawan Sulaiman, et l'ambassadeur Majed Bamya de la mission de la Palestine à New York.

L'initiative découle d'une résolution adoptée par la Quatrième Commission des affaires politiques et de la décolonisation de l'Assemblée générale des Nations Unies le 11 novembre 2022, demandant un avis juridique à la CIJ concernant « les conséquences juridiques de la violation continue par Israël du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, son occupation à long terme des territoires palestiniens depuis 1967, y compris les mesures de colonisation et d'annexion, visant à modifier la composition démographique, le caractère et le statut de Jérusalem, et l'impact des politiques et pratiques d'Israël sur le statut juridique de l'occupation et les conséquences juridiques de celle-ci pour tous les États et les Nations Unies ».

La Cour a commencé ses délibérations sur la question le 26 février de l'année dernière, en entendant pendant une semaine les arguments et les présentations de la Palestine et de 49 États membres de l'ONU, dont l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Pays-Bas, le Bangladesh, le Belize, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, Cuba, l'Égypte, les Émirats arabes unis, les États-Unis, la Russie, la France, la Gambie, la Guyane, la Hongrie, la Chine, l'Iran, l'Irak, l'Irlande, le Japon, la Jordanie, le Koweït, le Liban et la Libye.

Des arguments ont également été présentés par le Luxembourg, la Malaisie, l'île Maurice, la Namibie, la Norvège, Oman, le Pakistan, l'Indonésie, le Qatar, le Royaume-Uni, la Slovénie, le Soudan, la Suisse, la Syrie, la Tunisie, la Turquie, la Zambie, l'Espagne, les Maldives, les Fidji, les Comores et trois organisations internationales : l'Organisation de la coopération islamique, l'Union africaine et la Ligue arabe.

L'avis consultatif de la CIJ intervient dans un contexte de pressions juridiques internationales croissantes sur Israël, la puissance occupante, en raison de son agression militaire continue à Gaza et de ses atrocités continues en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est occupée.

Mohamed M.

UNE PANNE GÉANTE PARALYSE DES ENTREPRISES DU MONDE ENTIER

Chaos informatique mondial

Une panne informatique géante a paralysé hier de nombreuses entreprises dans le monde, de l'aéroport de Hong Kong à celui d'Heathrow, en passant par la chaîne australienne ABC ou encore le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Paris.



De l'Australie aux Etats-Unis, en passant par l'Espagne, les Pays-Bas ou la Turquie, cette panne géante a touché les ordinateurs utilisant le système d'exploitation Windows, de l'entreprise Microsoft.

La panne informatique a affecté particulièrement des compagnies aériennes. Le plus gros opérateur ferroviaire britannique, les bourses de Londres et de Milan ont également été affectés.

Le groupe américain de cybersécurité CrowdStrike, mis en cause dans la panne informatique des services de Microsoft, a chuté de 17% à l'ouverture de Wall Street. «CrowdStrike travaille activement avec les clients touchés par un défaut trouvé dans une seule mise à jour de contenu pour les utilisateurs Windows [...] Il ne s'agit pas d'un incident de sécurité ou d'une cyberattaque.

Le problème a été identifié, isolé et un correctif a été déployé», a déclaré George Kurtz, le patron de l'entreprise, sur X (ex-Twitter) et LinkedIn.

Une «interaction» entre l'antivirus CrowdStrike et Windows, à l'origine de la panne, a notamment été pointé du doigt par le fondateur de la banque en ligne ukrainienne Monobank, Oleg Gorokhovsky.

Dans la matinée, le géant américain Microsoft avait affirmé prendre des «mesures d'atténuation» le temps de régler le problème. «Nos services sont en cours d'amélioration tandis que nous continuons à prendre des mesures d'atténuation», avait assuré sur X l'entreprise américaine.

Cette panne a notamment perturbé les aéroports d'Heathrow, de Berlin, de Zurich et d'Amsterdam-Schipol. Tous les aéroports espagnols ont été touchés, ainsi que celui de Hong Kong, où des vols ont été suspendus. Ceux du gestionnaire des aéroports parisiens, le groupe ADP, ont toutefois été épargnés.

Sur le front ferroviaire, si en Angleterre le trafic a été fortement perturbé, en France, les services de la SNCF ainsi que ceux de la RATP «ne sont pas touchés par la panne mondiale», a déclaré sur X le ministre français délégué chargé des Transports Patrice Vergriete. Même chose avec la Deutsche Bahn, en Allemagne.

Plusieurs compagnies aériennes, telles que Delta, United et American Airlines et Air France, ont également fait état de problèmes informatiques. L'irlandaise Ryanair a déclaré rencontrer «des perturbations sur le réseau en raison d'une panne informatique mondiale d'une tierce partie hors de [son] contrôle». La chaîne de télévision australienne ABC et le groupe français Canal+ ont également été affectés par cette panne géante, ainsi que le Comité d'organisation des Jeux olympiques (Cojo). «Paris 2024 est informé des problèmes techniques mondiaux qui touchent les logiciels Microsoft.

Ces problèmes perturbent les opérations informatiques de Paris 2024», a précisé le Cojo dans un communiqué, assurant que ses équipes techniques étaient «pleinement mobilisées pour réduire l'impact de ces problèmes» et avaient «activé des plans d'urgence pour assurer la poursuite des opérations».

Selon une information reprise par la presse française, des inquiétudes demeureraient au sein du Cojo quant au potentiel impact que cette panne pourrait avoir sur les JO qui débutent dans quelques jours à Paris, l'annulation de vols pouvant notamment perturber l'arrivée des sportifs.

«L'une des conséquences principales de cet incident est la suspension de la distribution des accréditations», a déclaré le Cojo dans un communiqué.

«Les centres de distribution d'accréditations ont par conséquent temporairement suspendu leurs opérations», est-il encore stipulé. Les bourses mondiales ont également reculé, cette panne ayant empêché les indices des bourses de Londres et de Milan d'afficher leur taux de variation à leur heure habituelle d'ouverture.

R. I.

SOMMET DE LA COMMUNAUTÉ POLITIQUE DE L'UE

Zelensky critique le «plan de paix d'Orban»

LORS d'un sommet de la Communauté politique européenne réunissant une cinquantaine de dirigeants européens dans le sud de l'Angleterre, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a indirectement critiqué, avant-hier, le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, pour ses tentatives de trouver une issue au conflit qui ravage l'Ukraine.

«Si quelqu'un essaie de résoudre des problèmes dans le dos des autres ou même aux dépens de quelqu'un d'autre [...] pourquoi devrions-nous prendre en compte cette personne ?», a déclaré avant-hier Volodymyr Zelensky, à son arrivée au palais de Blenheim, au nord-ouest de Londres, où se tient un sommet de la Communauté politique européenne (CPE).

Une allusion claire à la «mission de paix» entreprise début juillet courant par le Premier ministre hongrois Viktor Orban, qui s'est rendu en Ukraine et en Russie, puis en Chine et aux États-Unis, où il a rencontré Donald Trump. Une initiative qui, dans le cas de son déplacement à Moscou, a été fustigée par les responsables européens.

Ces derniers ont déclaré que Viktor Orban, et la Hongrie qui assure la présidente tournante du Conseil de l'UE, n'avaient pas reçu de mandat pour représenter les Vingt-Sept. «La présidence tournante du Conseil n'a aucun rôle à jouer pour représenter l'Union sur la scène internationale et n'a reçu aucun mandat du Conseil européen pour s'engager au nom de l'Union», avait notamment déclaré le président du Conseil européen Charles Michel à Viktor Orban dans une lettre consultée par Reuters le 16 juillet. À son arrivée au sommet, le Premier ministre hongrois,qui mène tambour battant, une intense campagne diplomatique à travers le monde pour trouver une porte de sortie au conflit ukrainien, a réaffirmé qu'il était à ses yeux «impossible de trouver une solution sur le champ de bataille» en Ukraine.

Toujours dans ses bottes de secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg a quant a lui réaffirmé que le bloc militaire dirigé par Washington était «la pierre angulaire de la sécurité européenne». Il a également réitéré ses accusations à l'encontre de la Russie de mener des «actions hostiles» contre les membres de l'alliance miliaire.

Selon ses dires, l'objectif de ces supposées «actions hostiles» est de «nous contraindre à ne pas apporter de soutien à l'Ukraine, mais nous ne nous laisserons pas contraindre».

Il convient de noter qu'une cinquantaine de dirigeants européens se sont réunis avant-hier au Royaume-Uni pour un sommet de la Communauté politique européenne, notamment dédié à la question migratoire, à la sécurité ou encore à la coopération énergétique. Un format qui, sans structure formelle ni objectif clair, comme le souligne le site Euractiv, «peine à s'imposer».

«Les représentants qui ont participé aux trois éditions précédentes ont de plus en plus de doutes sur la pertinence de cette structure», relate notamment le média européiste au sujet de ce format de «discussions informelles» réunissant les pays de l'UE et ses voisins, de l'Islande à l'Azerbaïdjan.

Lors de sa visite à Kiev, le dirigeant hongrois avait appelé Volodymyr Zelensky à accepter un cessez-le-feu avec la Russie, une proposition pour l'heure rejetée.

ORBAN MISE SUR TRUMP

Selon le ministre hongrois des Affaires étrangères Peter Szijjarto, Orban a fait part à Trump des résultats de ses visites en Russie et en Chine dans le cadre des efforts de paix hongrois sur l'Ukraine.

"Si vous vous tournez vers les dirigeants de demain, seul le président Trump, susceptible d'être élu dans un avenir proche, est en mesure d'obtenir la paix à nos portes", a estimé le chef de la diplomatie hongroise au micro de RIA Novosti.

«Ils ont bien sûr évoqué le contexte et la situation géopolitique dans son ensemble», a expliqué le ministre, évoquant la rencontre entre Viktor Orban et Donald Trump le 11 juillet aux États-Unis.

Après avoir demandé un cessez-le-feu le 2 juillet à Volodymyr Zelensky, il a rencontré le président russe Vladimir Poutine le 5 juillet à Moscou.

Rappelant que le président russe Vladimir Poutine avait indiqué le 14 juin dernier que des négociations avec l'Ukraine pourraient être entamées dès lors que celle-ci retirerait ses troupes tant des Républiques populaires de Donetsk (RPD) et de Lougansk (RPL) que des régions de Zaporojié et de Kherson, et accepterait en sus d'opter pour un «statut neutre – non aligné, non nucléaire», ainsi qu'une «démilitarisation», une «dénazification», et une levée des sanctions contre la Russie. **R.I.**

PARTICIPATION ALGÉRIENNE, LE DÉTAIL

Athlétisme, luttes associées et judo, les sports les plus représentés à Paris

L'ATHLÉTISME, LA lutte et la boxe sont les disciplines sportives algériennes les plus représentées aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet – 11 août), selon la liste officielle communiquée mercredi par le Comité olympique et sportif algérien (COA). L'athlétisme est la discipline qui a réussi à qualifier le plus grand nombre d'athlètes (8) : sept (7) messieurs et une (1) dame. Les espoirs de podium reposent sur les coureurs du 800 Djamel Sedjati, Slimane Moula et Mohamed-Ali Gouaned, auxquels s'ajoutent le triple sauteur Mohamed Taher Yasser Triki. Avec huit lutteurs qualifiés aux joutes de Paris, (6 messieurs, 2 dames), la sélection nationale de luttes associées peut aussi prétendre à une médaille olympique notamment avec Bachir Sid Azara (87 kg, Gréco-romaine), qui occupe le haut du classement mondial. La boxe qui a offert à l'Algérie sa première médaille olympique (JO-1984 à Los Angeles) arrive en troisième position avec cinq pugilistes (3 dames, 2 messieurs), à leur tête Imane Khelif (66 kg), considérée comme une réelle chance de médaille.
L'escrime qui a également réussi à qualifier cinq athlètes avec le fleurettiste Salim Haroui et l'équipe de sabre féminin (quatre athlètes), devance le judo et le tir sportif avec trois athlètes chacun. L'aviron, le cyclisme, le badminton, la natation et le tennis de table, seront pour leur part représentés par deux athlètes dans chaque discipline, alors que la gymnastique, la voile, le canoë-kayak et haltérophilie, auront un représentant chacun. A Paris, il faudra compter sur la star montante de la gymnastique mondiale Kaylia Nemmour (17 ans), qui rêve d'offrir à l'Algérie sa première médaille dans cette discipline. L'Algérie participera aux JO 2024 (26 juillet – 11 aout) avec un total de 46 athlètes, évoluant dans 15 disciplines différentes.
Le premier contingent de la délégation algérienne, composé des athlètes de la voile (1) et du tir sportif (3), ralliera la capitale française le samedi 20 juillet et sera suivi par les lutteurs (8), dont le départ est programmé le jeudi 1er août. Se trouvant en stage à l'étranger, les autres athlètes algériens qualifiés aux JO 2024, rallieront directement le village olympique à Paris.

BASKET/COUPE D'ALGÉRIE :

L'USM Alger bat le WO Boufarik (71-69) et s'adjuge le 1e trophée de son histoire

L'USM ALGER a remporté la 53e édition de la Coupe d'Algérie de basket-ball messieurs, en battant le WO Boufarik, double tenant du trophée, sur le score de 71-69 (mi-temps : 45-22), en finale disputée mercredi à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger. Les «Rouge et Noir», champions d'Algérie 2023, parviennent ainsi à s'adjuger leur première Coupe d'Algérie dans l'histoire du club algérois, après l'échec de leur première tentative qui remonte à l'édition 1989, perdue face au MC Alger (66-77).
En revanche, la formation boufarikoise, sacrée championne d'Algérie 2024 aux dépens du TRA Draria (2-0, aller : 83-59, retour : 60-41), échoue à réaliser le doublé. Pourtant, le WOB se présentait à cette finale dans la peau de favori, après avoir notamment battu l'USMA à trois reprises cette saison en Super-Division : (aller : 78-63), (retour : 83-65) et (play-off : 85-78). Le WO Boufarik et l'USM Alger se sont hissés en finale de l'édition 2024 de «Dame Coupe» en s'imposant respectivement devant le TRA Draria (67-59) et le NA Husseïn-Dey (59-41).

KHEIREDDINE BARBARI, CHEF DE LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE À PARIS (JO-2024) :

Le trio Nemmour-Sedjati-Khelif principales chances de médailles algériennes

L'Algérie prendra part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation sportive composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives, dont les principales chances de médailles reposent sur la gymnaste Kaylia Nemmour, la boxeuse Imane Khelif (66 kg) et le coureur du 800 m Djamel Sedjati, a indiqué mercredi le chef de la délégation algérienne Kheireddine Barbari.

«Nous sommes très satisfaits du nombre d'athlètes algériens qualifiés pour les JO 2024, notamment après avoir franchi avec brio les processus de qualification mis en place par les organisateurs. Pour nos chances de médailles je ne parlerai pas de pronostics, mais plutôt d'objectifs logiques suite aux résultats obtenus et les performances réalisées par nos athlètes lors du cycle olympique en cours. Nos principales chances de médailles reposent sur la gymnaste Kaylia Nemmour, la boxeuse Imane Khelif (66 kg) et le coureur du 800 m Djamel Sedjati», a déclaré Barbari lors d'une conférence de presse, tenue mercredi au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger). Le chef de mission n'a pas omis de citer d'autres qui peuvent créer la surprise et se hisser sur un podium olympique, a-t-il dit, à l'image du Bachir Sid Azara (87 kg, Gréco-romaine), du judoka Driss Messaoud, ou encore l'haltérophile Walid Bidani. Pour sa 15e participation aux joutes d'été, 60 ans après sa première apparition aux JO de Tokyo 1964 avec un seul athlète, le gymnaste Mohamed Lazhari-Yamani, l'Algérie prendra part aux Joutes de Paris 2024 avec une délégation sportive acceptable en nombre d'athlètes, qui seront accompagnés par 39 entraineurs et une équipe médicale constituée de six kinésithérapeutes et une psychologue. «Nous avons également invité tous les athlètes algériens médaillés aux Jeux olympiques pour prodiguer leurs conseils et motiver nos athlètes lors des JO de Paris», a indiqué Barbari. Evoquant le volet financier, le chef de la délégation algérienne a fait savoir que le coût de la préparation olympique s'est élevé à 280 milliards de centimes, dont six milliards pour les bourses olympiques consacrées aux athlètes figurant dans le top 10 mondial. «Je remercie les pouvoirs publics à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, qui ont mis tous les moyens nécessaires pour une préparation optimale de nos athlètes et respectant le programme des fédérations sportives», a-t-il assuré. Concernant le déplacement de la délégation algérienne dans la capitale française, Barbari a indiqué qu'une délégation du Comité olympique et sportif algérien (COA), se rendra ce jeudi à Paris, afin de préparer l'arrivée des athlètes algériens au village olympique. «Une réunion de travail est prévue avec le comité d'organisation local des JO-2024, avec à l'ordre du jour le réglage des derniers détails avant l'arrivée des premiers athlètes algériens», a-t-il dit, soulignant que le premier contingent de la délégation algérienne, composé de la nageuse Nesrine Medjahed et les deux pongistes Mehdi Bouloussa et Lynda Loghraibi, ralliera la capitale française le samedi 20 juillet et sera suivi par la sélection de tir sportif (3) le dimanche 21 juillet, puis les lutteurs (8), dont le départ est programmé le jeudi 1er août. Se trouvant en stage à l'étranger, les autres athlètes algériens qualifiés aux JO 2024, rejoindront directement le village olympique à Paris. «Nous avons établi un programme offrant l'occasion à nos athlètes de rallier le village olympique une semaine avant le début de leurs compétitions, afin de leur permettre de s'acclimater avec les lieux d'entrainements et entrer dans le bain olympique. Nos athlètes quitteront le village olympique 24 heures après la fin de leurs compétitions respectives», a-t-il précisé.



La conférence de presse du chef de délégation en points

LES PRINCIPAUX points abordés par le chef de la délégation algérienne aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11aout), Kheireddine Barbari, lors de la conférence de presse tenue mercredi au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger).
QUALIFICATION : l'Algérie prendra part à ses 15es olympiades d'été avec une délégation composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives. Il s'agit de la sixième plus grande délégation algérienne aux Jeux olympiques, après celles de Rio 2016 (65 athlètes), Athènes 2004 (63 athlètes), Pékin 2008 (62 athlètes), Moscou 1980 (59 athlètes) et Sydney 2000 (47 athlètes).
SPORTS INDIVIDUELS : les 46 athlètes algériens qualifiés aux JO 2024 seront tous engagés dans des sports individuels. L'athlétisme et la lutte avec huit athlètes seront les disciplines les plus représentées à Paris, alors que la gymnastique, l'haltérophilie, le canoë-kayak et la voile, auront un représentant chacun.
MOYENNE D'AGE : la moyenne d'âge de la délégation sportive algérienne s'élève à 26,56 ans. La plus jeune athlète est la gymnaste Kaylia Nemmour (17 ans), alors que l'athlète de tir sportif, Samir Bouchireb, 39 ans est le plus âgé des sportifs engagés aux JO 2024.
DECOUVERTE : 73 % des athlètes algériens découvriront pour la première fois l'expérience des Jeux olympiques lors du rendez-vous de Paris 2024. Le rameur Sid Ali Boudina et l'haltérophile Walid Bidani enchaineront, pour leur part, une troisième participation aux JO.
EQUIPMENTIER : les tenues sportives de la délégation algérienne seront fournies par l'équipementier officiel du Comité olympique et sportif algérien, Peak, alors que les tenues de parade seront confectionnées par la maison de haute couture Dar Azzi. Les modèles conçus à cette occasion reflètent l'authenticité et les traditions de l'Algérie.
CEREMONIE D'OUVERTURE : la délégation algérienne qui prendra part à la cérémonie d'ouverture des JO 2024, prévue le 26 juillet sur les quais de la Seine à Paris, sera composée de 29 personnes. La judokate algérienne Amina Belkadi et Yasser Mohamed Tahar Triki (triple saut), seront les porte-drapeaux de l'Algérie.
SUPPORTEURS : la forte communauté algérienne établie en France sera un «soutien indispensable» pour nos athlètes engagés aux JO 2024, a assuré Barbari.
DAR DZAIR : l'ambassade d'Algérie en France a prévu l'ouverture d'une maison Algérie «Dar Dzair» à Saint Denis dans le nord de Paris, pour promouvoir la culture et les traditions algériennes lors des JO 2024.

A L'OMBRE DU GRAND CHAMPION DE BOXE, MOUSSA, TOUJOURS EN SOINS INTENSIFS

Les héros du sport algérien reviennent cette semaine

Pas seulement des noms. Des icônes. Les invitations lancées par le président du COA à ceux qui ont fait la fierté du mouvement sportif algérien, rendent fiers leurs successeurs qui s'apprêtent à prendre part aux JO de Paris. Un soutien moral et une source de motivation supplémentaire pour des jeunes qui espèrent briller

Par Rabah Azizi

Invitation aux légendes algériennes qui ont écrit l'histoire à travers différentes olympiades et occupent une belle place dans les cœurs des Algériens. Beaucoup d'entre eux, toujours vivants heureusement, seront, ont décidé les responsables du Comité Olympique Algérien (COA), leurs invités d'honneur dans la capitale française à l'occasion des Jeux Olympiques à l'occasion desquels quelques noms nous promettent de ne pas décevoir nos espoirs de médailles. Tous les héros du sport national seront ou devraient y être présents pour les soutenir à marquer à leur tour l'histoire et les rejoindre dans la légende. Dans la conférence de presse tenue mercredi, le président et chef de la délégation algérienne à ces joutes, Kheireddine Barbari a confirmé l'information que de nombreux champions dont il n'est pas utile de citer la discipline tant les noms suffisent à eux seuls de rappeler la grandeur, comme Noureddine Morceli, Hassiba Boulmerka,



Soraya Hadda, Tawfik Makhloufi, Amar Beyakhlef, Mohamed Allalou, seront du voyage. Un Barbari qui cachait mal son émotion lorsqu'il évoquera le nom du grand pugiliste qu'a été l'Oranais Mustapha Moussa, premier sportif algérien à s'illustrer au plus haut niveau du noble art en décrochant une médaille olympique historique à Los Angeles (1984, en -84 kgs) juste après celle, toujours en bronze et ces mêmes terres d'Amérique, de son compatriote Mohamed Zaoui (-75 kgs) face à une future terreur de la boxe mondiale, Virgil Hill. Beaucoup d'émotions, puisque l'enfant d'El Bahia, victime il y a quelques mois d'un grave accident et actuellement encore sur son lit d'hôpital, manquera malheureusement à l'appel. Les Sedjati, Nemour, Imène Khelif, nos trois meilleures chances de podium ou d'or, pourquoi pas, auront un soutien de poids pour réaliser leurs rêves personnels et aider le sport algérien, l'Algérie, à réintégrer le gotha mondial et faire revivre les grands moments des exploits réalisés, à différents JO par d'autres grands noms, comme le défunt et star de la boxe algérienne, Hocine Soltani, le plus titré (en bronze à Barcelone 92 puis en or à Atlanta 96) avant d'être retrouvé mort dans des conditions mystérieuses et jamais élucidées après son enlèvement en 2002. Said Guerni, Mohamed Bahari, Saidi Sief ou Hammad, actuel MJS, comme tous les autres champions, doivent apprécier ce geste qu'on ne peut que saluer.

R.A

INTITULÉE LE «GUIDE DU RÊVE OLYMPIQUE»

Le COA édite une publication spéciale à une semaine du début des JO-2024

LE COMITÉ olympique et sportif algérien (COA) a édité une publication nommée «Guide du rêve olympique», consacrée à la participation algérienne aux prochains Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet-11 août). Ce guide présenté dans les deux langues : arabe et français, revient en détails et par discipline, sur l'histoire de la participation algérienne aux différentes éditions des Jeux, ainsi que les 46 athlètes qui représenteront l'Algérie lors de ce rendez-vous planétaire grandiose. Dans la page 3 de la publication, le ministre de la Jeunesse et des Sports M. Abderrahmane Hammad, également président du COA, a écrit un message de soutien et d'encouragement aux athlètes, à travers lequel, il est revenu aussi sur la première participation algérienne aux JO il y a 60 ans, avant d'espérer «une participation honorable» à Paris. «Oui, les filles et les fils de l'Algérie d'aujourd'hui ont le droit d'aspirer à une participation très honorable aux JO-2024, et à la gloire pour eux et leur pays et de renouer avec la joie et l'allégresse des victoires» (...) Le COA n'a pas lésiné sur les moyens pour soutenir les différentes fédérations sportives afin de mettre en œuvre leurs programmes, notamment le volet relatif à la préparation des compétitions internationales», a-t-il écrit. Le chef de la délégation algérienne à Paris, Kheïreddine Barbari, a également transmis un message à l'occasion de ce rendez-vous olympique, rappelant notamment que «des moyens financiers conséquents ont été dégagés par l'Etat au profit des sélections nationales et des athlètes pour leur assurer une qualification et une préparation précompétitive de niveau». Avant de s'étaler sur les athlètes algériens qualifiés pour les JO-2024, ce guide est revenu sur l'histoire de la participation algérienne depuis Tokyo-1964, qui a vu l'Algérie signer sa première apparition, à travers le gymnaste Mohamed Yamani (Lazhari). Ce guide est illustré par plusieurs photos d'anciens médaillés olympiques tels que Noureddine Morceli, Taoufik Mekhloufi, Hassiba Boulmerka, et feu Hocine Soltani. Les photos des athlètes qualifiés aux prochains JO ont été également publiées, avec en sus leurs fiches techniques, et le programme leurs disciplines respectives.

COMPOSÉE DE TROIS ATHLÈTES DONT UNE DAME

La sélection algérienne de judo à pied d'œuvre à Paris

LA SÉLECTION algérienne de judo, composée de trois athlètes dont une dame, a embarqué mercredi pour la France, où elle doit effectuer un ultime stage de préparation avant son entrée en lice aux Jeux olympiques de 2024, prévus du 27 juillet au 3 août dans la capitale française, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). Il s'agit de Dris Messaoud (-73 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames. Ces trois athlètes se trouvaient à Valence (Espagne), où ils ont effectué un stage de préparation jusqu'à dimanche. Après quoi, ils ont fait un bref retour au pays avant de rejoindre Paris. Dans une déclaration à l'APS, le président de la FAJ Yacine Silini a assuré que les trois judokas algériens «ont le moral au beau fixe à une dizaine de jours du début des JO», et qu'ils sont «prêts à relever le défi», avec un podium olympique en ligne de mire. «Nos judokas se sont tous préparés dans de bonnes conditions. Messaoud et Belkadi ont décroché leur qualification haut la main, en se hissant parmi les 18 meilleurs de leurs catégories respectives au ranking olympique. Cette performance leur a donné plus de détermination pour vivre pleinement leur rêve olympique et espérer monter sur le podium», a-t-il ajouté. Les épreuves de judo comptent parmi les premières à s'y dérouler, puisqu'elles débuteront dans la matinée du 27 juillet, et se poursuivront jusqu'au 3 août. Selon les organisateurs, 378 judokas (192 messieurs et 186 dames), représentant 122 pays des cinq continents ont confirmé leur participation à cet évènement.

FOOTBALL - COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS 2024-2025 :

Les représentants algériens obtiennent leurs licences africaines

LES REPRÉSENTANTS algériens dans les compétitions africaines interclubs de football 2024-2025 : le MC Alger, le CR Belouizdad, l'USM Alger, et le CS Constantine, ont obtenu leurs licences africaines en vue de leur participation, selon la liste publiée par la Confédération africaine de football (CAF). «Après le tirage au sort des phases préliminaires des compétitions interclubs pour la saison 2024-2025, la CAF a confirmé la liste des clubs licenciés, éligibles en Ligue des Champions et en Coupe de la Confédération. Dans le cadre de la réglementation des compétitions interclubs, la CAF a mis en place le système obligatoire d'octroi de licence de club pour la saison 2024/2025», précise l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel. A l'issue du tirage au sort effectué jeudi dernier à Johannesbourg (Afrique du Sud), le MC Alger, champion en titre, affrontera au 1e tour préliminaire de la C1 Watanga FC du Libéria, alors que le CRB, vice-champion, a hérité du club congolais d'AC Léopards. Les deux manches se joueront entre le 16 et le 25 août prochain. En Coupe de la Confédération africaine, l'USMA, exemptée du 1er tour préliminaire, affrontera au 2e tour préliminaire le vainqueur de la double confrontation entre Jamus FC du Soudan du Sud et le Stade tunisien de Tunisie. De son côté, le CSC jouera contre le représentant rwandais de Police FC au 1e tour préliminaire (aller : 16-18 août, retour : 23-25 août). «Au total, 58 clubs issus de 46 associations membres de la CAF ont été licenciés pour l'édition 2024/2025 de la Ligue des Champions, tandis que 51 clubs représentant 40 associations membres ont reçu une licence pour participer à la Coupe de la Confédération», selon la même source. L'instance dirigeante du football africain explique que «l'octroi d'une licence aux clubs atteste que chaque club a satisfait aux exigences fixées dans le règlement de licence aux clubs de la CAF. L'association membre de la CAF est le bailleur de licence et évalue chaque club selon cinq critères : Sportif, Infrastructure, Administratif et liés au Personnel, Juridique et Financier. Pour le cycle actuel d'octroi de licence aux clubs, la date limite pour soumettre toutes les décisions et tous les documents relatifs à l'octroi de licence était fixée au 30 juin 2024.» «Grâce à la mise en œuvre efficace du processus d'octroi de licence aux clubs de la CAF, un certain nombre de litiges liés aux arriérés de paiement ou aux dettes ont été réglés par les clubs engagés afin de se conformer au règlement sur l'octroi de licence aux clubs masculines de la CAF (édition 2022)», conclut le communiqué.

FOOT / CLASSEMENT FIFA : LA SÉLECTION ALGÉRIENNE À LA 46e PLACE

LA SÉLECTION algérienne de football occupe la 46e place au classement mondial de la FIFA du mois de juillet, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel. La sélection algérienne sous la conduite du nouvel entraîneur, le Bosnien Vladimir Petkovic, a perdu deux places par rapport au dernier classement (44e). Sur le plan africain, les Verts occupent toujours le 7e rang, devant le Cameroun (51e mondial), le Mali (53e), et l'Afrique du Sud (57e). En haut du classement mondial, l'Argentine, vainqueur de la Copa America, conserve la première place du classement Fifa devant la France, demi-finaliste de l'Euro-2024. Le nouveau champion d'Europe, l'Espagne, grimpe sur la troisième marche du podium, d'où il déloge la Belgique, éliminée en 8e de finale par la France (1-0). Les percées les plus spectaculaires sont réalisées par la Turquie, quart de finaliste de l'Euro, qui gagne 16 places (26e), et le Venezuela, également quart de finaliste de la Copa America, qui progresse de 17 rangs (37e).

PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS À OUM EL BOUAGHI

Un projet de protection de la ville de Souk Naamane

LE PROJET de protection de la ville de Souk Naamane, située dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, contre les inondations sera lancé prochainement. C'est ce qu'a annoncé, mardi, la direction locale des ressources en eau.
A ce propos, directeur par intérim des ressources en eau, Halim Bessaïh, a indiqué que le marché de ce projet a été confié à une entreprise de réalisation qui devra le livrer « avant la fin de l'année en cours ».
Les travaux de ce projet portent sur l'aménagement et le calibrage sur une distance de 2,4 km de l'oued Guedmane dont le débordement inonde plusieurs quartiers de la ville en cas de précipitations, a-t-il indiqué.
Une enveloppe financière de 180 millions DA a été dégagée du programme sectoriel 2024 pour ce projet, a ajouté le même responsable.

R.R

PROJET DE STOCKAGE DE CÉRÉALES À BORDJ BOU ARRERIDJ

Réalisation de six centres prochainement

DANS L'OPTIQUE d'augmenter les capacités de stockage de céréales, la wilaya de Bordj Bou Arreridj vient de bénéficier de projets de réalisation de six centres de stockage de céréales d'une capacité globale de 300.000 quintaux, a indiqué, mardi, la direction des services agricoles (DSA).
Ces entrepôts se répartissent sur les communes de Bordj Bou Arreridj, Khelil, Medjana, El Achir, Belimour et El Hamadia, a précisé le responsable de cette direction, Houari Boumediene Rouibi, indiquant également que les travaux de réalisation débuteront après l'évaluation des offres et le choix d'assiettes de terrains.
En outre, concernant ces réalisations le même responsable a précisé que à terme, ces centres permettront d'augmenter les capacités de stockage de céréales de la wilaya estimées actuellement à 1,9 millions quintaux, selon la même source qui a porté l'accent sur l'intérêt accordé par les autorités de la wilaya pour la concrétisation de ces projets.

R.R

VACANCES D'ÉTÉ À BOUMERDES

Krikou rend visite à des enfants de la diaspora

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a rendu visite à des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger venus passer leurs vacances d'été dans la wilaya de Boumerdes. C'est ce qu'a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.
Mme Krikou s'est rendue, lundi soir, au lieu de séjour de ces enfants dans la ville de Dellys, réputée pour ses belles plages et son antique Casbah, en vue de partager avec eux l'ambiance festive de la célébration de la Journée nationale de l'enfant et de la fête de Achoura.
Après avoir échangé avec ces enfants, la ministre a souligné que les hautes autorités du pays « accordent un grand intérêt aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger », rappelant, à ce propos, « la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour les accueillir dans les meilleures conditions et leur permettre de passer des vacances inoubliables dans leur mère patrie, en tant que partie intégrante de cette nation qui célèbre ces jours-ci la fête de l'indépendance et de la jeunesse ». Mme Krikou a estimé que les vacances d'été étaient l'occasion pour les enfants de la communauté nationale établie à l'étranger de « découvrir la beauté de leur pays» et de «prendre connaissance de la dynamique de développement enregistrée », a conclu le communiqué.

R. R.

ENTREPRENEURIAT EN MILIEU UNIVERSITAIRE

Ratification de jumelage entre l'Algérie et la Tunisie

L'Université Oran-2 Ahmed-Benahmed, vient de signer une convention de jumelage avec l'Université tunisienne de Sousse portant sur la coopération dans les domaines de l'entreprenariat, la recherche scientifique et l'encadrement pédagogique. C'est ce qu'a fait savoir, mardi, cet établissement de l'enseignement supérieur.



A ce propos, la responsable de la cellule de communication de l'Université Oran-2, Houria Ayed a indiqué que la convention a été signée, lundi, du côté algérien par le Recteur de l'Université Oran-2, Pr. Ahmed Chaâlal et du côté tunisien par le Pr. Lotfi Belkacem, soulignant que la convention est entrée en vigueur « dès sa signature par les deux parties » pour un délai de 5 ans.
La convention vise, selon la même source, à impliquer les deux établissements universitaires dans les activités pédagogiques et de recherche et à coopérer dans divers domaines en encourageant particulièrement l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire et à échanger les expériences, surtout que l'Université Oran-2 a connu, ces cinq dernières années, un bond qualitatif dans ce domaine couronné par la soutenance d'une première thèse de doctorat à l'échelle nationale, dans le cadre de l'arrêté ministériel portant sur le mécanisme « un diplôme-une startup ».
Le document porte également sur des échanges d'étudiants doctorants entre les deux établissements, sur l'encadrement commun des thèses de doctorat, ainsi que sur la coopération dans les activités communes en dehors des méthodes d'enseignement dans les domaines académiques et scientifiques, à l'instar des sessions diplômantes, les congrès, les conférences, les projets de recherche et les publications scientifiques et académiques, a fait savoir Mme Ayed. Par ailleurs, la convention prévoit des échanges d'étudiants des cycles master et licence et des membres du corps enseignant et de recherche, ainsi que l'accueil réciproque des enseignants, des employés de l'administration et des techniciens, dans le cadre de la mobilité visant la mise à niveau et la consolidation de la coopération bilatérale dans le cadre des projets internationaux.

R.R

CAMP DE VACANCES À TLEMCEN

52 enfants sahraouis bénéficiaires

DANS LE cadre de la saison estivale, le camp de vacances de la commune côtière de Honaine, située dans la wilaya de Tlemcen, accueille 52 enfants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), pour un séjour balnéaire dans le cadre des vacances d'été. C'est ce qu'a fait savoir, la direction locale de la Jeunesse et des Sports.
A ce titre, le chef de service Activités de jeunes à la DJS, Brahim Fentroussi a indiqué, que le camp de vacances, organisé du 10 au 25 juillet, a accueilli 52 enfants garçons et filles et 11 accompagnateurs de la République arabe sahraouie démocratique.
En outre, le même responsable a fait savoir qu'un programme varié comportant diverses activités pédagogiques et de divertissement a été élaboré pour agrémenter le séjour des jeunes hôtes de cette commune, citant notamment des sorties en mer, des jeux d'échecs, des ateliers pédagogiques, des travaux manuels, ainsi que des soirées artistiques.
Des visites sont programmées au plateau « Lalla Setti » (Tlemcen-ville), au port de Honaine, aux grottes de Beni Add dans la commune d'Ain Fezza et à des sites et monuments historiques de la commune de Mansourah, en plus de shoppings, selon la même source.
Par ailleurs, le même camp de vacances accueillera, du 25 juillet courant au 10 août prochain, un autre groupe de 52 enfants sahraouis et 11 accompagnateurs, indiqué la même source.

R.R

LYCÉE NATIONAL DES ARTS ALI MAÂCHI

Plus de 79 % de réussite au baccalauréat

Le lycée national des arts Ali Maâchi à Alger a enregistré un taux de réussite notable pour la session 2024 du baccalauréat, atteignant 79,45 %, ont indiqué les ministères de la Culture et des Arts et de l'Éducation nationale.

Au total 146 candidats ont passé le Baccalauréat des arts pour la première fois dans l'histoire du système éducatif algérien. La filière théâtre a obtenu le taux de réussite le plus élevé avec 94,29 %, suivie des arts plastiques avec 82,50 %, du cinéma avec 81,25 % et enfin de la musique avec 61,54 %.

À cette occasion, Soraya Mouloudji, ministre de la Culture et des Arts, a félicité tous les lauréats du baccalauréat 2024, ainsi que les étudiants en arts du lycée national des arts pour leur réussite lors de cette première édition du baccalauréat pour cette institution spécialisée.

Les lauréats pourront intégrer des instituts spécialisés selon leurs orientations artistiques, avec des inscriptions prévues dès septembre prochain. Les nouveaux diplômés auront l'opportunité de choisir entre le nouvel Institut supérieur du cinéma Mohamed Lakhdar Hamina qui ouvrira ses portes cette année à Koléa, dans la wilaya de Tipaza, ou Institut Supérieur des Métiers des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel (ISMAS), l'École nationale des beaux-arts et l'Institut national supérieur de musique Mohamed Fawzi, tous situés à Alger.

En ce qui concerne le nouvel Institut national du cinéma Mohamed Lakhdar Hamina, Soraya Mouloudji avait révélé à la presse en mai dernier que l'établissement serait prêt à accueillir des étudiants dès l'année universitaire 2024-2025, offrant initialement 50 places pédagogiques. L'institut acceptera 50 étudiants dans diverses spécialités, avec 30 places réservées aux titulaires du baccalauréat en arts, et les 20 restantes seront attribuées à des étudiants sélectionnés par un concours national dont l'annonce sera faite ultérieurement.

Par ailleurs, Mohamed Boukeras, chargé de la gestion de l'institut avait affirmé au Jeune Indépendant qu'un concours de recrutement d'enseignants sera prochainement ouvert par l'Institut national supérieur du cinéma à Koléa.



Le Dr. Boukeras a précisé que « les nouveaux étudiants commenceront par une première année de tronc commun, où ils recevront les bases fondamentales des sciences du cinéma, y compris certains aspects pratiques liés au son, à l'image et au scénario ». Et d'ajouter qu ' « après cette année de tronc commun, les étudiants poursuivront deux années de spécialisation, couronnées par l'obtention d'une licence dans le cadre du système LMD (Licence-Master-Doctorat) ».

Il a souligné que « le programme pédagogique du tronc commun comprendra un ensemble de sciences et de connaissances, surtout que les étudiants ont déjà suivi deux ans d'études dans ce domaine au lycée technique. Par conséquent, les étudiants auront une base cinématographique qui leur permettra de commencer avec succès leur formation à l'Institut du cinéma ».

Boukeras a également révélé que « l'institut dispose de nombreux espaces pratiques, notamment une salle de montage, deux studios de son, deux studios d'image et une bibliothèque numérique multimédia ». Et d'expliquer que « l'enseignement sera réparti équitablement entre théorie (50 %) et pratique (50 %) ».

« L'objectif de l'institut est de former des étudiants compétents dans les aspects pratiques », a-t-il affirmé, se montrant optimiste quant aux capacités des nouveaux étudiants issus du lycée technique. « Ils ont déjà une bonne base scientifique et ont passé un examen pratique au baccalauréat, incluant la réalisation d'une scène théâtrale ou le tournage et le montage d'un film », a-t-il conclu.

Pour rappel, le décret exécutif portant création de l'Institut national supérieur du cinéma, placé sous la tutelle pédagogique conjointe des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, a été publié en juin 2023 au Journal officiel. Le décret 23-191 précise que l'institut supérieur du cinéma est un «établissement public à caractère administratif», doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière».

Placé sous la tutelle administrative du ministre de la Culture, l'Institut a pour mission d'assurer la formation supérieure dans le domaine du cinéma, pour satisfaire, en priorité, les besoins du secteur de la culture et des arts.

A ce titre, l'Institut est chargé d'assurer la formation supérieure notamment dans l'image, le montage vidéo, l'écriture de scénario, le script, l'industrie cinématographique et gestion de production, en plus de «fournir les équipements et les moyens pédagogiques innovants» permettant l'application «optimale» des programmes de formation.

L'institut est administré par un conseil d'orientation, présidé par le représentant du ministre chargé de la culture, et comprend des membres représentant de plusieurs ministères dont l'Education nationale, l'Enseignement supérieur et la Formation et l'Enseignement professionnels, en plus de représentants d'écoles et instituts d'enseignement et de formation artistiques. L'institut est financé à travers un budget qui comprend les subventions de l'Etat, les subventions accordées par les collectivités locales, en plus des recettes propres de l'institut et toutes autres ressources liées à son activité, détaille le décret.

Meriem Djouder

SALON DES ARTS PLASTIQUES

L'expérience des enfants dans le style de l'auto-portrait

LE PREMIER Salon local de l'enfant dans les arts plastiques, dont les activités se poursuivent, jeudi à la Maison de la Culture et des Arts «Zeddour Brahim Belkacem» à Oran, met en valeur les talents des enfants dans le style de l'auto-portrait.

Quelque 40 enfants talentueux participent à cette manifestation, qui se déroule sous le slogan «Je suis en couleur», qui ont peint des portraits en utilisant des techniques acryliques sur toile, a souligné la superviseure de ce Salon, Meriem Guellai.

L'exposition, organisée par la Maison de la Culture et des Arts, avec la contribution des associations «houlm Tifl» (Rêve d'Enfant) et «Rabie El Fan», et de l'entreprise de fournitures scolaires «Techno» d'Oran, intervient après la participation de ces enfants, âgés entre 6 et 14 ans, dans des ateliers d'art organisés, depuis février dernier au niveau de cet espace culturel, a ajouté l'artiste plasticienne Guellai.

Ces toiles reflètent la créativité de ces enfants, dont trois enfants autistes, en incarnant des œuvres artistiques dans le style de l'auto-portrait, de manière professionnelle et dans les couleurs qu'ils jugent les plus appropriées et expressives de leurs traits, dans un style artistique simple, selon cette artiste, qui est cadre à la maison de la Culture.

Compte tenu de la forte participation observée à cet événement culturel, dont les activités se poursuivent jusqu'au 23 juillet, un atelier interactif a été organisé au profit des enfants visiteurs, en les impliquant dans la création d'une peinture artistique, souligne-t-on.

R. C.





www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :

(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

l'hydrogène naturel : cet "or blanc" est-il réellement illimité sur Terre ?



Énergie à hydrogène : comment fonctionne-t-elle ?

Il y a environ dix ans, le Mali était en passe de devenir le premier pays au monde à produire de l'électricité à partir de l'hydrogène naturel. Cette ressource inestimable, qui intéresse les majors du pétrole, est-elle vraiment disponible dans des quantités illimitées ?

Une ressource inestimable. Début décembre 2023, la France venait d'accorder un premier permis d'exploration dans les Pyrénées-Atlantiques afin d'essayer d'exploiter de l'hydrogène naturel. Cette ressource propre et peu chère, aussi appelée "or blanc", intéresse plusieurs dizaines de startups, ainsi que les majors du pétrole, à travers le monde. Au milieu des années 2010, déjà, nous avions appris que le Mali s'apprêtait à devenir le premier pays au monde à produire de l'électricité à partir de l'hydrogène naturel.

Depuis, de nombreux chercheurs, partout sur Terre, se démènent pour identifier de nouvelles réserves de ce carburant naturel qui brûle sans produire de gaz carbonique. Mais est-il facile de s'en procurer ? Et cet "or blanc" est-il réellement disponible dans des quantités illimitées ? Dans une analyse publiée le mercredi 31 janvier, le New Scientist a tâché de répondre à cette question.

L'hydrogène vert, un allié pour l'objectif zéro émission

Dans les montagnes d'Oman, et dans d'autres régions à la géologie similaire, cet hydrogène est généré naturellement sous terre et potentiellement en de grandes quantités. Selon ses partisans, y recourir pourrait accélérer notre transition vers l'objectif zéro émission nette.

Cela fait plusieurs décennies que sont formulés des rêves liés à une économie alimentée à l'hydrogène. Cela impliquerait un monde dans lequel les camions, les navires, les avions ou encore l'industrie lourde fonctionneraient avec du gaz propre et non des combustibles fossiles.

Problème, aujourd'hui encore, nous sommes forcés de fabriquer nous-mêmes de l'hydrogène, ce qui nécessite de l'énergie, rappelle l'hebdomadaire scientifique. Chaque année, la quasi-totalité des 100 millions de tonnes utilisées sur Terre provient de la réaction du gaz naturel avec de la vapeur, un processus qui libère d'énormes quantités de dioxyde de carbone.

Il existe, toutefois, des solutions plus "propres" pour produire de l'hydrogène. Et, notamment, "l'hydrogène vert", qui est fabriqué à partir d'eau et d'énergies renouvelables.



Longtemps, la plupart des chercheurs estimaient que les stocks d'hydrogène dans sa forme naturelle, sur Terre, étaient rares. Les foreurs en quête de combustibles fossiles en trouvaient parfois dans les puits, tandis que les explorateurs des océans en voyaient s'écouler des évents du fond marin. Néanmoins, aucune recherche active n'était organisée. Chacune des découvertes était considérée comme exceptionnelle. Et pour cause, les spécialistes pensaient que l'hydrogène était un élément trop réactif pour s'accumuler en grandes quantités.

En 2012, cette hypothèse a été remise en question lorsqu'un puits d'eau proche de la ville de Bourakébougou, au Mali, s'est avéré contenir une importante réserve d'hydrogène, rappelle New Scientist. Depuis, les prospecteurs s'évertuent à identifier des réservoirs souterrains en France, en Espagne, en Australie ou encore aux États-Unis.

"Or blanc", ou hydrogène naturel : des réserves pas si rares

En 2022, des chercheurs de l'US Geological Survey ont revu à la hausse leurs estimations concernant la quantité de gaz susceptible d'être présente dans le sol. Leur modélisation a suggéré qu'il pourrait y avoir des milliards de tonnes disponibles, autrement dit bien plus que ce que l'on avait imaginé auparavant. "Cette découverte au début marginale a réussi à attirer l'attention de tous", analyse Avon McIntyre, qui travaille pour HyTerra, une société australienne axée sur l'hydrogène géologique, auprès du même média. Et pour cause, les spécialistes ont réalisé que, si une fraction de cette quantité pouvait être récupérée, cela suffirait à répondre à notre demande pendant des siècles.

Aux yeux d'Éric Gaucher, un consultant indépendant français, cet intérêt peut être justifié. Dans les colonnes de l'hebdomadaire, il assure que satisfaire 20 % ou 30 % de nos besoins croissants en hydrogène avec de telles sources libérerait d'énormes quantités d'énergie propre. S'il devait être généré en continu, l'hydrogène naturel pourrait même constituer une ressource renouvelable. Néanmoins, le spécialiste enjoint à la prudence face à "la fièvre vers l'or blanc". Et pour cause, la véritable quantité d'hydrogène que contient la planète et celle qu'il serait possible d'extraire restent incertaines.

On ne sait pas non plus encore très bien comment l'hydrogène géologique est fabriqué. Les chercheurs pensent qu'une partie s'infiltre progressivement dans la croûte terrestre, depuis le manteau situé en dessous, où la ressource s'est accumulée lors de la formation de la Terre.

Il y a, aussi, le processus de serpentinisation : les eaux souterraines réagissent avec les minéraux riches en fer présents dans la roche, à l'instar de l'olivine, afin de créer de l'oxyde de fer et de l'hydrogène gazeux.

Peut-on stimuler la production naturelle d'hydrogène ?

Aujourd'hui, la plupart des chasseurs d'hydrogène naturel gardent ce processus de serpentinisation dans leur ligne de mire. Selon leur hypothèse, les endroits où les roches sont riches en fer peuvent générer beaucoup d'hydrogène, explique au New Scientist Viacheslav Zgonnik, dont la société, Natural Hydrogen Energy, a foré, en 2023, un puits dans le Nebraska.

Certains sont en quête d'une zone de roches riches en fer et recouvertes d'une couche imperméable, afin que le précieux combustible puisse être enfermé et s'être accumulé sous terre.

Quant au géophysicien Ammar Alali, qui a cofondé la société Eden GeoPower, il ambitionne de stimuler le terrain pour augmenter la quantité d'hydrogène produit. La méthode s'apparente à la fracturation hydraulique pour le gaz naturel, mais avec de l'électricité au lieu de l'eau.

Pour l'heure, beaucoup d'incertitudes perdurent. Les prochaines recherches entreprises pourraient, dans les années à venir, porter leurs fruits...

Hugging Face lance le projet Robotique avec un ex-Tesla

Technologie : La plateforme open-source se lance comme d'autres acteurs de l'IA dans la course à la robotique. Voici comment.



Hugging Face se lance lui aussi - comme d'autres acteurs de l'Intelligence Artificielle - dans la course à la robotique. En effet, un ancien scientifique de Tesla a déclaré qu'il lançait un projet de robotique open-source "ambitieux" sur la plateforme.

"Après 3 ans @tesla et Optimus, je suis ravi d'annoncer que j'ai rejoint Hugging Face pour lancer un ambitieux projet de robotique open-source ! (open comme dans open-source, pas comme dans Open AI) Recherche des ingénieurs pour construire de vrais robots à Paris", a annoncé le chercheur en IA Remi Cadene sur X.

Auparavant, M. Cadene a travaillé sur la technologie des véhicules à conduite autonome et des robots humanoïdes chez Tesla.

A la recherche de talents

Hugging Face est une plateforme open-source qui fournit un vaste répertoire d'outils d'IA et de modèles pré-entraînés. La plupart d'entre eux se concentrent néanmoins sur les technologies de traitement du langage naturel (NLP). Le site permet également aux développeurs et aux utilisateurs de se réunir et de créer une communauté autour de l'apprentissage automatique et de l'IA, tout en maintenant l'accent sur la collaboration open-source.

Bien que Hugging Face n'ait pas confirmé son entrée sur le marché de la robotique, le compte Hugging Face X a reposté l'annonce de Cadene et d'autres messages discutant de la nouvelle entreprise. En outre, Hugging Face semble avoir publié une offre d'emploi pour un ingénieur en robotique en France.

Tesla et OpenAI dans la course

"Dans ce rôle, vous serez responsable de la conception, de la construction et de la maintenance de systèmes robotiques open-source et à faible coût qui intègrent des technologies d'IA, en particulier l'apprentissage profond et l'IA incarnée", peut-on lire dans l'offre d'emploi. "Vous collaborerez étroitement avec les ingénieurs ML, les chercheurs et les équipes produits pour développer des solutions innovantes qui repoussent les limites du possible en matière de robotique et d'IA."

Cette nouvelle intervient quelques mois après que Tesla ait publié une vidéo de son projet de robot humanoïde, Optimus. Par ailleurs, OpenAI s'associe à Figure, une société de robotique IA qui a reçu 675 millions de dollars en financement et qui développe des robots humanoïdes autonomes.

Microsoft dévoilera sa « nouvelle ère du travail » le 21 mars



Technologie : L'événement virtuel sera centré sur les nouveautés de Copilot, Windows et Surface. Voici à quoi il faut s'attendre. Les Surface Pro 9 et Surface Laptop 5 ont déjà deux ans. C'est pourquoi Microsoft devrait annoncer leurs successeurs lors de son prochain événement virtuel qui se tiendra à la fin du mois.

« Une nouvelle ère de travail »

C'est via une nouvelle page web que Microsoft a confirmé la tenue de sa prochaine conférence, Advancing the new era of work with Copilot (« Avancer vers une nouvelle ère du travail avec Copilot », NDLR). Elle se tiendra le 21 mars à 18 heures (heure de Paris) et aura lieu à distance – il n'y aura pas de rencontre en présentiel avec la presse ou le public.

D'après ce que le titre et la brève description publiée sur la nouvelle page suggèrent, Microsoft devrait mettre l'accent lors de cet événement sur l'IA générative. Le géant du logiciel devrait y présenter ses derniers avancements en matière d'IA pour son OS Windows 11 et pour Copilot. Ces nouveautés devraient être liées d'une manière ou d'une autre à de nouveaux produits de la gamme Surface.

Surface Pro 10 et Surface Laptop 6

Les vraies stars de l'événement seront toutefois les très attendues Surface Pro 10 et Surface Laptop 6. Ces nouveaux produits, que Microsoft devrait annoncer lors de l'événement virtuel, marqueraient les premiers ordinateurs de la marque à l'ère des PC IA. Les « PC IA » sont appelés comme tel car leur matériel leur permet de mieux prendre en charge les outils et fonctionnalités basées sur l'IA générative.

Plus précisément, la Surface Pro 10 et le Surface Laptop 6 devraient être équipés de processeurs de nouvelle génération pour mieux prendre en charge l'exécution d'applications d'IA et contourner la nécessité d'envoyer des données à des serveurs d'IA basés sur le cloud – une caractéristique majeure des PC d'IA.

D'après les informations de Windows Central, les nouveaux Surface devraient être dotés pour les premiers modèles des derniers processeurs Intel Core Ultra, puis des processeurs Snapdragon X Elite dans un deuxième temps. Grâce à ces nouveautés matérielles, les nouveaux Surface pourraient connaître une amélioration majeure de leurs performances par rapport à leurs prédécesseurs.

Vous pourrez suivre l'événement en direct sur internet, probablement directement sur le site de Microsoft ou sur YouTube – Microsoft n'a pas encore partagé de lien de visionnage.

ALPHV/BlackCat : ils raflent une rançon de 22 millions de dollars et ferment subitement boutique



APRÈS une attaque très juteuse contre un fournisseur du secteur de la Santé aux Etats-Unis, ALPHV/BlackCat a prétendu être victime d'une saisie des autorités judiciaires. Mais visiblement, il s'agit d'une arnaque à la sortie. L'idée ? Partir avec la caisse, au détriment de leurs complices.

Quand on vous dit qu'il ne faut pas faire confiance aux cybercriminels ! Un affilié du gang de ransomware ALPHV/BlackCat a accusé ce dernier, sur un forum de cybercriminels, de l'avoir arnaqué. L'affilié affirme être derrière l'attaque contre Change HealthCare, un piratage qui se serait soldé par le paiement d'une méga-rançon de 22 millions de dollars.

Comme l'avait signalé sur X Dmitry Smilyanets, l'un des experts en sécurité de Recorded Future, une adresse crypto liée aux cybercriminels d'39964786a en effet enregistré une transaction de 350 bitcoin.

Fausse saisie

Mais quand l'affilié a essayé de se connecter au début du mois de mars sur le panel d'administration du rançongiciel, il a réalisé que son compte était suspendu. Une interruption de la franchise cybercriminelle justifiée par ALPH/BlackCat par une action du FBI, leur site affichant ensuite une page de saisie judiciaire.

Certes, le ministère américain de la justice avait bien annoncé en décembre 2023 une opération contre ces cybercriminels, la deuxième franchise la plus prolifique du moment, avec la publication d'un déchiffreur accessible à plus de 500 victimes. Mais cette opération n'a visiblement pas été renouvelée.

Il s'agirait au contraire, estiment des experts en cybersécurité, d'une arnaque à la sortie du gang de rançongiciel. Menée au moment le plus rentable, après le paiement d'une méga-rançon. Cette dernière n'est pas un record, mais il s'agit quand même d'une des transactions les plus importantes observées dans une attaque par rançongiciel.

Rançon proche des records

En mai 2021, un géant américain de l'assurance, CNA Financial, avait ainsi versé une rançon record de 40 millions de dollars. Colonial Pipeline, le fournisseur de carburant de la côte Est américaine, avait également annoncé à la même époque avoir payé une rançon de 4,4 millions de dollars - mais la moitié avait ensuite été récupérée par la justice américaine.

Change Healthcare est un fournisseur crucial pour le secteur de la santé aux Etats-Unis, qui fournit des systèmes de données et de facturation. Assistée de Mandiant et Palo Alto Network, l'entreprise n'a pas confirmé avoir payé une telle rançon. Mais elle était manifestement sous pression.

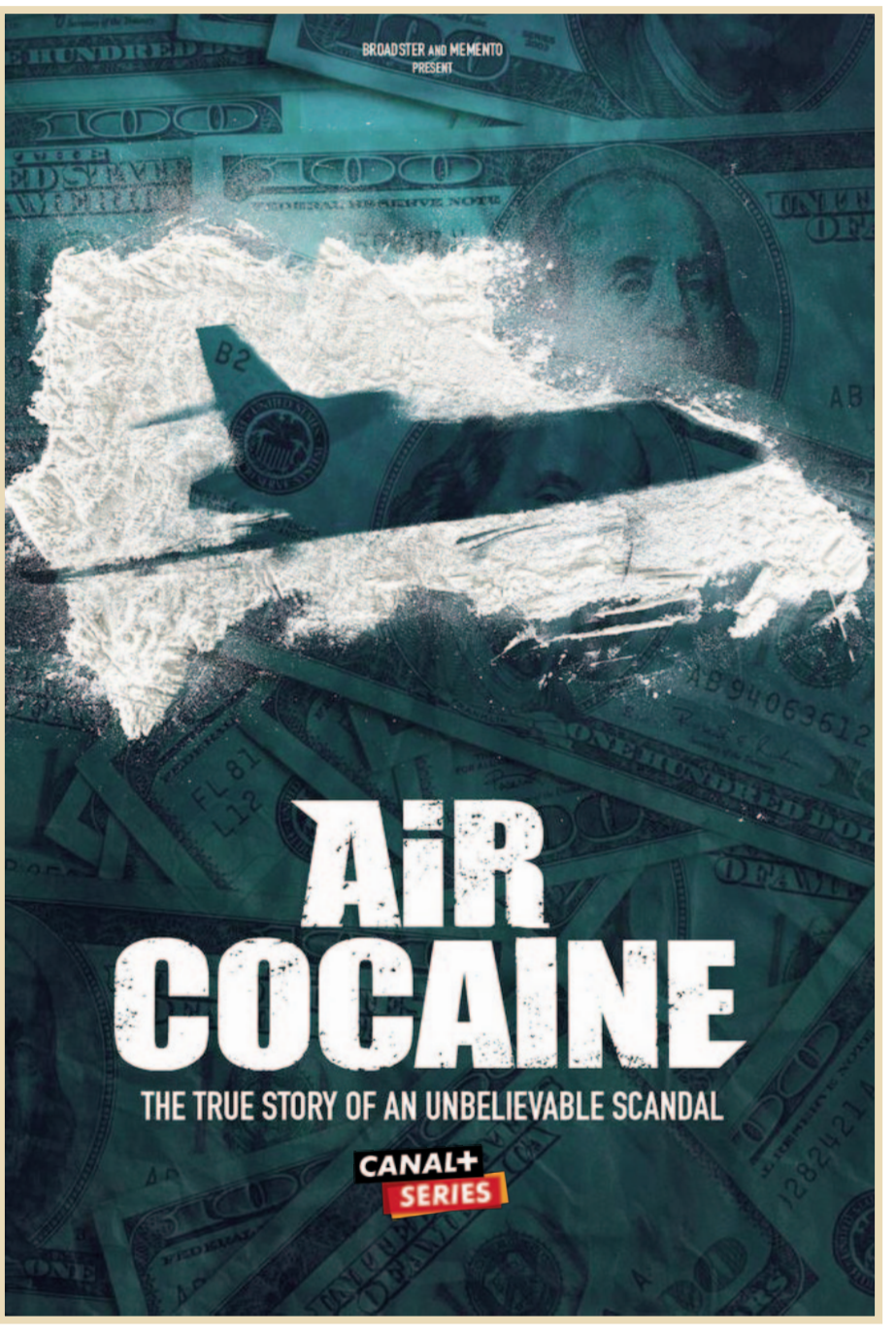




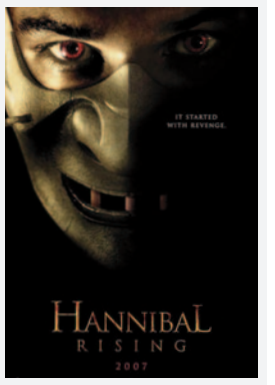








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Jeu France - 2022
Les douze coups de midi

21h00 Divertissement - France 2024
Fort Boyard Saison

20h55 Série policière 2020
NCIS : Los Angeles

21h00 Film de guerre Norvège - 2023
The Arctic Convoy

21h00 Musique France - 2024
Les 20 albums de diamant préférés des Français

21h00 Film d'horreur
États-Unis - 2007
Hannibal Lecter : les origines du Mal

21h10 Série de suspense
France - 2005
Dolmen

20h50 Cinéma - 2018
Le grand bain

21h20 Variétés - France 2023
La tournée triomphale des idoles

21h10 Comédie dramatique - France 2023
Monsieur le Maire

21h00 Film pour la jeunesse
Etats-Unis - 2011
Alvin et les Chipmunks 3

21h20 Série policière
États-Unis - 1973
Columbo

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique France - 2021
Saison 1 Épisode 7/8

Désordres

L'auteur est très inquiet car l'humoriste prend beaucoup de retard dans la préparation de son prochain spectacle. Par ailleurs, Bernie tombe malade. Le vétérinaire décide de le garder en observation une journée.

22h00

Justice France - 2023
Saison 1 Épisode 1/2/3

Air Cocaïne

Le 20 mars 2013, un jet privé sur le point de décoller est arraisonné à l'aéroport de Punta Cana en République Dominicaine par une brigade de la lutte contre le trafic des stupéfiants. Les policiers trouvent à son bord 700 kilos de cocaïne répartis dans 26 valises. Les quatre ressortissants français présents à bord de l'appareil sont arrêtés : deux anciens pilotes de la Marine, un apporteur d'affaires et un personnage au passé trouble. Dans ce documentaire Frank Colin, l'un des organisateurs de ce "voyage", apporte son éclairage sur cette affaire.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:40	12:35	16:26	19:46	21:24
CONSTANTINE	03:47	12:40	16:29	19:53	21:26
ALGER	03:59	12:54	16:44	20:06	21:42
OUARGLA	04:11	12:45	16:26	19:45	21:13
CHLEF	04:09	13:01	16:50	20:11	21:46
MOSTAGANEM	04:15	13:06	16:55	20:16	21:50
ORAN	04:19	13:09	16:57	20:18	21:52

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7940 — SAMEDI 20 JUILLET 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	33°	21°
Oran	33°	21°
Constantine	38°	21°
Ouargla	43°	30°

FÊTE DU BIJOU D'ATH-YENNI

DES DITS ET DES NON-DITS

C'est en grande pompe qu'a été donné, jeudi dernier, le coup d'envoi de la fête du bijou d'Ath-Yenni, dans sa 13e édition. C'est en présence des autorités locales et de nombreux amateurs de l'art traditionnel que le secrétaire général de la wilaya, Miloud Fellali, a donné le coup de starter de cette manifestation artisanale et commerciale, dont la clôture est prévue pour le 27 de ce mois.



Un écrin au cœur de la Kabylie.

Cette fête annuelle est abritée par deux sites. Le premier est le CEM Larbi-Mezani et le second la maison des Jeunes Ali-Keddache. Et c'est au niveau du premier site qu'a été donné le coup d'envoi de la manifestation, à laquelle ont pris part, selon les organisateurs, 150 artisans issus de 15 wilayas du pays.

A l'ouverture de cette manifestation, le président de l'APC d'Ath-Yenni, Abdellah Djennane, a déclaré que l'artisan bijoutier rencontre une multitude d'obstacles, dont la rareté de la matière première, le corail en l'occurrence. «Aussi, a-t-il dit, nous lançons un appel de détresse aux pouvoirs publics quant à la nécessité de créer un fonds spécial d'aide et de solidarité au profit des artisans «. Le président d'APC n'a cependant révélé qu'une partie de la vérité entourant le monde de l'artisanat en général et du bijoutier notamment. De son côté, le président du Bureau au Forum des racines de la culture algérienne en matière d'artisanat (BFRCAMA) de la wilaya de Boumerdès, Mohamed Cheref, a révélé au Jeune Indépendant certaines réalités entourant le monde du bijou et autres produits artisanaux. Il s'agit, en premier lieu, selon notre interlocuteur, de la matière argentière importée d'Allemagne et revendue en Algérie à un prix exorbitant.

La même quantité payée l'équivalent de 1 800 DA en Allemagne et revendue en Algérie à 18 000 DA. En d'autres termes, la vente de ce produit argentier se fait selon l'exigence du marché noir. Le deuxième point portant atteinte à l'honorabilité et aux intérêts matériel de l'authentique artisan, selon Mohamed Cheref, n'est autre que les faux artisans. «Ce sont de simples commerçants à la mentalité mercantile qui se font passer pour des artisans bijoutiers «, a-t-il souligné. L'autre élément néfaste souligné par le président du BFRCAMA est l'utilisation de la matière première contrefaite, c'est-à-dire le faux corail. Ce faux corail est souvent importé de Chine et de Turquie. «Dans ce cas de figure, nous ne pouvons pas concurrencer nos homologues du Bassin sud de la méditerranée, les Tunisiens particulièrement «, a indiqué notre interlocuteur.

Mohamed Cheref a indiqué qu'une loi, publiée dans le Journal officiel de mars 2019, stipule que tout artisan peut importer lui-même de la matière première. Toutefois, ce produit doit seulement servir à ses besoins personnels dans le cadre de sa profession.

«Et si, a poursuivi Mohamed Cheref, le produit n'est pas utilisé dans sa totalité durant la période déclarée, l'artisan concerné doit signaler la quantité restante à la direction des impôts de sa wilaya». Le président de la BFRCAMA a avoué que beaucoup d'artisans ignorent jusqu'à l'existence de cette loi, d'où «le devoir des fonctionnaires de la douane et de l'administration fiscale, ainsi que les premiers magistrats de communes de faire des campagnes de sensibilisation au profit des artisans bijoutiers sur ce chapitre précis «.

Il y a encore d'autres segments faisant du tort à l'artisan bijoutier. Il s'agit, entre autres, du prix de location du chapiteau. Dans certaines wilayas, et surtout lors de certaines manifestations, l'exposant paie une somme pouvant atteindre 150 000 DA, selon des témoignages recueillis. Pour cette fête du bijou, la location du chapiteau est d'un prix de 15 000 DA.

C'est ce qu'a indiqué un exposant au Jeune Indépendant. Concernant l'acquisition de la matière première, beaucoup d'artisans bijoutiers ont fait le même témoignage. Le corail authentique est acquis au marché noir au prix pouvant atteindre, dans certains cas, 20 000 DA le gramme. En revanche, le corail de mauvaise qualité peut être acquis au prix de 500 DA le gramme.

Mais où va donc le corail authentique en quantité considérable ? La transaction commerciale se fait en haute mer et souvent pendant la nuit. Les vendeurs sont naturellement des Algériens puisque ce produit maritime est extrait dans les fonds marins nationaux. Les acheteurs sont de diverses nationalités. Des Turques, des Italiens, des Corses et des Français surtout, a-t-on révélé, ajoutant que la monnaie d'échange commerciale est exclusivement l'euro et le dollar US. Il convient de noter que le corail jugé de mauvaise qualité par ces acheteurs étrangers est soit jeté en mer, soit introduit aux ports nationaux pour être proposé aux artisans bijoutiers. Et il va sans dire que si un artisan bijoutier est pris en flagrant délit d'achat de cette matière, il risque une lourde amende, voire une peine d'emprisonnement. Telle est la réalité du monde de l'artisan bijoutier. Signalons enfin que ce ne sont pas tous les artisans bijoutiers qui se plaignent de leur statut.

Beaucoup d'entre eux sont devenus, par leurs activités légales ou illégales, riches comme Crésus. Cette richesse est souvent tue aussi.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

EXPORTATIONS

Les carpes algériennes au Burkina Faso

SOUS la supervision du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, une cargaison de carpes élevées dans des barrages a été exportée à partir de Meftah (Blida) vers le Burkina Faso. A ce titre, Zoubir Rabate, opérateur économique, a expliqué en marge de cette opération d'exportation réalisée par son entreprise à partir d'une unité de conditionnement privée qu'»il s'agit de la première expérience du genre, représentée par l'exportation d'une première cargaison de 600 kg de carpes élevées en eau douce (barrages) vers le Burkina Faso, par voie aérienne, en raison de la spécificité de ce produit frais nécessitant des conditions de conservation particulières «.

Il a aussi souligné la programmation à l'exportation d'autres cargaisons de poisson vers des pays africains, à l'instar du Sénégal et la Côte d'Ivoire, notant la réalisation précédemment de plusieurs opérations d'exportation de produits alimentaires vers un pays africain qu'il a qualifié de «marché prometteur «. Le directeur du contrôle des activités de pêche et d'aquaculture et de régulation du marché au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Abderrahmane Hantour ; a affirmé, pour sa part, «l'implication du secteur dans la politique générale du pays portant augmentation de la valeur des exportations hors hydrocarbures «, notant que «la valeur des revenus issus des exportations des produits halieutiques vers l'étranger a été estimée à près de 35 millions de dollars en 2023 «.

En outre, le même responsable a indiqué que «le secteur mise sur les marchés africains, particulièrement suite à l'adhésion de l'Algérie à la zone d'échange commerciale d'exportation des produits halieutiques, notamment les poissons d'eau douce «. Il a ajouté que l'Algérie compte actuellement près de 70 barrages ensemencés en diverses espèces de poissons, rappelant que ces opérations renforcent la production du poisson à travers les barrages et d'exploiter tous les plans d'eau du pays.

A. S.

PROGRAMME AADL 3

Plus de 1,4 million d'inscrits

LES SOUSCRIPTIONS sur la plateforme numérique au programme AADL 3 ont été clôturées, avant-hier 18 juillet à minuit, à la prolongation exceptionnelle décidée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Depuis l'ouverture des souscriptions, un total de 1 401 043 souscripteurs se sont inscrits sur la plateforme numérique du programme AADL 3, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat. Beaucoup d'Algériens attendaient avec impatience ce programme annoncé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en octobre 2023, avant de révéler, en mai dernier que l'ouverture des inscriptions était prévue pour le 5 juillet 2024. Face à l'afflux massif de souscripteurs, le site web et l'application mobile de la plateforme AADL 3 ont été rapidement saturés, rendant l'accès impossible pour de nombreux Algériens. La plupart des souscripteurs rencontraient de nombreux obstacles pour y accéder. Ils étaient confrontés à des messages d'erreur, des pages inaccessibles et des temps d'attente interminables. En réaction, le ministère avait expliqué dans un communiqué le 7 juillet que suite aux nombreuses réclamations des citoyens, le ministère de l'Habitat a expliqué, dans un communiqué, que «la plateforme d'inscription au programme AADL 3 a connu des ralentissements dans son accès en raison du nombre important de navigateurs souhaitant s'installer». Il a aussi ajouté que «des dizaines de tentatives de piratage du site ont été traitées avec succès par les autorités compétentes avec l'identification de la source, et feront l'objet de mesures conformes à la loi». Selon le ministère, toute personne ayant reçu le message vocal relatif à l'inscription au programme AADL 3, après avoir appelé le numéro fixe affiché sur la plateforme, est considérée comme inscrite. **M. B.**